

# L'INVESTISSEUR ÉTRANGER

Publication sur les  
perspectives d'investissement au

## CANADA

Automne 1980 Vol. 4, N° 1

L'industrie des produits forestiers au Canada  
L'économie de l'Ontario: un bilan positif  
L'investissement étranger dans le secteur des services



# L'INVESTISSEUR ÉTRANGER

L'investisseur étranger est publié par l'Agence d'examen de l'investissement étranger en vertu de l'autorisation de l'honorable Herb Cray, ministre responsable de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, Gouvernement du Canada.

**Commissaire:** Gorse Howarth

**Comité consultatif:**

C.H. Dewhirst, Directeur  
Recherche et Analyse  
Alan Darisse, chef intérimaire  
Communications

**Rédacteurs:** Alan Darisse/Marie Plante

**Secrétaires de rédaction:** Anne Tencarre  
Sandra-Lyne Bélanger

**Conception graphique:** Séguin Graphics

**Typographie:** Nancy Poirier Typesetting Ltd.

**Impression:** Tri-Graphic

Les opinions émises dans ce magazine par les collaborateurs extérieurs à l'Agence d'examen de l'investissement étranger ne représentent pas nécessairement les vues ou politiques de l'Agence.

**Abonnement:** *L'investisseur étranger* est distribué gratuitement sur demande. Si vous désirez recevoir les livraisons futures, communiquez avec le responsable des abonnements, Agence d'examen de l'investissement étranger, Case postale 2800, Succursale «D», Ottawa, Canada, K1P 6A5.

**Changement d'adresse:** Tout avis de changement d'adresse doit être accompagné de l'étiquette d'envoi et être envoyé au responsable des abonnements.

*L'investisseur étranger* is also available in English under the title *Foreign Investment REVIEW*.

Les numéros précédents de *L'Investisseur étranger* sont disponibles sous microforme auprès de Micromedia Limited, 144 Front Street West, Toronto, Ontario, Canada M5J 1G2.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1980

N° de catalogue Id1052-1/3-1F  
ISSN 0702-5998



Gouvernement  
du Canada  
Agence d'examen de  
l'investissement étranger

ACCÉPTEUR  
CODE D'USAGES CDZP  
COPY / ISSUE  
EXEMPLAIRE /  
NUMÉRO 1/41/80

# L'INVESTISSEUR ÉTRANGER

SOMMAIRE

VOLUME 4, NO 1

AUTOMNE 1980

## En bref

2

Un résumé des principaux faits saillants qui influencent le climat d'investissement au Canada

## Articles

4

L'industrie des produits forestiers au Canada  
par Jim Lyon

7

L'investissement allemand au Canada  
par Gorse Howarth

9

L'économie de l'Ontario: un bilan positif  
par Elaine Wyatt

13

L'énergie marémotrice, de l'électricité nouvelle vague

15

L'investissement étranger dans le secteur des services  
par Frank Swedlove

## Projets d'investissement

18

Un relevé des projets d'investissement dans le secteur des ressources

## Stimulants industriels provinciaux

22

Un résumé des principaux programmes provinciaux d'aide à l'industrie

## Revue statistique

27

Une revue des demandes présentées à l'Agence d'examen de l'investissement étranger



Le ministre Gray rencontre ici le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, M. Rokusuke Tanaka.

### Visite du ministre Gray au Japon

L'honorable Herb Gray s'est rendu au Japon en août dernier, deux mois seulement après la troisième conférence canado-japonaise des hommes d'affaires tenue à Kyoto. Au cours de sa visite, le ministre a rencontré de nombreux représentants japonais du gouvernement et du monde des affaires en vue de discuter de plusieurs questions relatives au commerce et aux investissements, notamment l'énergie, l'accès des manufacturiers canadiens au marché japonais et l'investissement japonais au Canada. De fait, la plupart de ces sujets avaient soulevé de nombreuses discussions lors de la conférence de Kyoto.

La Loi sur l'examen de l'investissement étranger, que certains hommes d'affaires japonais considèrent comme une politique conçue pour bloquer les investissements américains au Canada et de ce fait, réduire la dépendance du Canada face aux capitaux américains, a suscité un vif intérêt. M. E. Hashimoto, chef de la délégation japonaise à la conférence de mai, a illustré cette interprétation de la Loi dans la conclusion de ses propos: "Selon nous, la Loi a pour but de libérer l'économie canadienne d'une excessive influence des capitaux américains." Il s'est plaint qu'en dépit de la faible influence du Japon sur l'économie canadienne, les investissements japonais "sont... sujets à un examen rigoureusement uniforme, au même titre que les investissements américains, dans... l'application de la Loi." Les com-

mentaires de M. Hashimoto sur "un examen rigoureusement uniforme" viennent appuyer ce que le Canada affirme depuis longtemps, soit que la politique sur l'investissement étranger est non-discriminatoire et que les propositions d'investissement sont autorisées ou refusées selon les mêmes critères, quelle qu'en soit l'origine.

Dans un discours prononcé devant le groupe d'hommes d'affaires Keidanren, M. Gray a souligné que le Canada s'intéressait à tout investissement qui lui apportait des avantages réels. Il a aussi fait remarquer que la plupart des pays avaient un mécanisme de tamisage de l'investissement, sous une forme ou une autre, et que la politique du Canada avait les mêmes buts que celles des autres pays, incluant le Japon.

Par la même occasion, le ministre a traité de l'avenir de la politique canadienne relative à l'investissement étranger, notamment trois mesures que le gouvernement fédéral considère sérieusement. En bref, la première mesure prévoit l'examen de la conduite de grandes multinationales au Canada selon un ensemble spécifique de lignes directrices. La deuxième permettrait la divulgation des propositions d'acquisition par des entreprises étrangères avant l'arrêt d'une décision du gouvernement d'autoriser ou de refuser la demande. La troisième mesure consisterait en une aide financière aux entreprises canadiennes qui souhaiteraient rapatrier les actifs ou soumissionner la propriété ou

le contrôle d'entreprises au Canada qui font l'objet de propositions par des non-Canadiens.

M. Gray a souligné que ces mesures, en fait toute la politique canadienne sur l'investissement étranger, s'apparentaient à la politique industrielle globale du gouvernement fédéral, dont les principaux objectifs sont: permettre au Canada de profiter des occasions qui se présentent; promouvoir le développement d'entreprises à contrôle canadien solides; s'assurer que la conduite des grandes multinationales contribue à la rencontre des objectifs industriels du Canada; encourager la croissance et la compétitivité des entreprises canadiennes; et tirer le maximum d'avantages des investissements étrangers déjà établis au Canada.

Le ministre a résumé les nouvelles mesures en disant qu'elles étaient conçues pour renforcer l'économie canadienne et montrer aux investisseurs étrangers comment ils peuvent contribuer à l'amélioration du rendement industriel et économique du Canada.

### Hausse prévue des projets d'investissement

On prévoit que les projets d'investissement au Canada augmenteront sensiblement en 1980, selon trois enquêtes menées au printemps dernier. Statistique Canada, l'agence de statistiques officielles du gouvernement du Canada, le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce ainsi que le Conference Board du Canada, un organisme de recherches indépendant, en sont tous arrivés à cette conclusion après avoir effectué des enquêtes individuelles sur les projets et les attitudes au chapitre de l'investissement.

Statistique Canada estimait que les dépenses totales en amélioration des installations seraient de \$64,3 milliards en 1980, soit une hausse de 12 pourcent en regard de 1979. Cette augmentation est due en particulier à l'augmentation de 17 pourcent des dépenses des entreprises. En particulier, on prévoit d'importantes augmentations dans le domaine du pétrole et du gaz, des mines et dans certaines industries de fabrication. D'autre part, on prévoit que les dépenses en amélioration des installations par les gouvernements et les institutions n'augmenteront que de 6 pourcent, soit beaucoup moins que le taux d'inflation anticipé.

L'enquête du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce portant sur 300 corporations soulignait que l'on s'attend à ce que les dépenses réelles en amélioration des installations par ces compagnies augmenteront de 15 pourcent en

1980, passant à \$25 milliards, ce qui représente environ un demi-milliard de dollars de plus que les estimés établis six mois auparavant. On pourra attribuer la plus grande part de la hausse au secteur manufacturier, principalement l'équipement de transport, les métaux premiers et les produits forestiers, soit une augmentation prévue en termes réels de 36 pourcent. Dans les industries non-manufacturières, d'importantes hausses sont prévues dans les oléoducs et les gazoducs ainsi que dans les mines. Autre aspect intéressant de l'étude du ministère, le taux d'augmentation des dépenses en amélioration des installations par les entreprises à contrôle étranger au Canada (22 pourcent) atteindra vraisemblablement le double de celui des entreprises à contrôle canadien (11 pourcent) en 1980. Selon les chiffres obtenus, le ministère estime que, pour l'économie dans son entier, les dépenses des entreprises au chapitre des usines et de l'équipement nouveaux en 1980 pourraient augmenter de 5 à 7 pourcent en termes réels.

Selon l'étude du Conference Board du Canada, couvrant le deuxième trimestre, les opinions étaient partagées au sein des 200 chefs d'entreprises auprès desquels on a mené une enquête à savoir si le moment était propice aux investissements dans des usines et équipements nouveaux. De fait, seulement un peu plus de 35 pourcent des personnes questionnées estimaient que le moment était propice, 37 pourcent croyaient que non. Les autres répondants ne se sont pas prononcés de façon catégorique.

Ces données contrastent vivement avec celles de l'an dernier où près de 60 pourcent des répondants croyaient que le moment était propice à de tels investissements au cours du deuxième trimestre. Les taux d'intérêt plus élevés et le marché plus faible semblent justifier ce changement d'attitude au deuxième trimestre de 1980.

## Aide au rapatriement des actifs

En juin dernier, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il viendrait en aide aux Canadiens qui seraient prêts à acheter des filiales d'entreprises étrangères appelées à être fermées ou vendues à des investisseurs étrangers. Cette aide consistera en des prêts directs de \$500 000 et des garanties de prêt de \$1 million qui seront offerts à des entreprises à propriété ou à contrôle canadiens, à des groupes d'investissement canadiens ou à des groupes canadiens d'autogestion, soit de gestion par les employés.

Les requérants devront démontrer que l'entreprise visée est viable et qu'ils sont

prêts à investir eux-mêmes une bonne part des sommes requises, soit au moins 10 pourcent du prix d'achat. Les groupes d'autogestion se verront accorder priorité dans le cadre de ce programme. Les fonds seront fournis par la Société de développement de l'Ontario, par la Société de développement du Nord de l'Ontario et la Société de développement de l'est de l'Ontario.

En annonçant ce programme, le gouvernement a souligné qu'il serait très sélectif et qu'il appliquerait des normes commerciales sévères dans l'examen des demandes, incluant le potentiel du marché, la viabilité à long terme, la compétitivité technologique et les capacités de gestion.

## Prolongation d'un programme de développement régional

On a modifié l'exigence selon laquelle les projets qui reçoivent de l'aide aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional doivent avoir débuté leurs activités commerciales en 1981: l'échéance a été reportée au 31 décembre 1984. C'est la deuxième fois qu'on accorde une prolongation à ce programme, la première fois remonte à 1975.

Cette prolongation, adoptée au Parlement le 10 juillet, permet au ministère de l'Expansion économique régionale de continuer à offrir des stimulants, principalement sous forme de subventions aux entreprises de fabrication et de transformation qui répondent aux critères, en vue de l'établissement, de l'agrandissement ou de la modernisation d'usines dans les régions désignées par la Loi.

La prolongation permet aussi à l'industrie de continuer à profiter du programme de crédit d'impôt à l'investissement du ministère fédéral des Finances qui vient s'ajouter au programme du MEER en favorisant les régions désignées.

## L'investissement étranger et les pays industrialisés

Deux récentes études, une réalisée par le Conference Board et l'autre par la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY), font état de l'importance du flux de l'investissement entre pays industrialisés. Il ressort de ces études que non seulement les pays industrialisés sont-ils la plus importante source d'investissement pour d'autres pays industrialisés, comptant pour environ 90% de l'investissement étranger dans les pays qui ont fait l'objet de l'étude de la FRBNY, mais qu'une part croissante de leur investissement étranger est destinée à d'autres pays industrialisés.

L'étude du Conference Board nous fait voir que la part de l'investissement étranger dans les pays industrialisés détenue par des investisseurs d'autres pays industrialisés s'est accrue entre 1967 et 1975 de 69 à 74 pourcent, ce qui a eu pour effet d'accroître l'importance de sociétés étrangères dans l'économie des pays industrialisés.

Qui plus est, la valeur comptable des investissements par des sociétés étrangères ne s'avère pas un indice fidèle de l'importance de ces investissements parce qu'une forte part de leurs investissements est financée de sources autres que la société-mère. D'après l'étude de la FRBNY, les sociétés à contrôle étranger comptent pour environ 20 pourcent de la valeur totale des ventes ou de la production dans la République fédérale d'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, et pour 5 pourcent au Japon et aux États-Unis. Le Canada fait cavalier seul parmi ce groupe de pays, les sociétés étrangères y comptant pour environ 60 pourcent de la valeur des ventes. Toutefois, tous les pays se ressemblent au chapitre des industries qui font l'objet de la plus forte influence étrangère, à savoir les industries à technologie intensive, l'industrie pétrolière, de produits chimiques, de caoutchouc, d'équipement de transport, de machines électriques et d'autres industries techniques. Toutes ces industries sont de nature à permettre aux sociétés multinationales de réaliser des économies d'échelle à la production et à la distribution.

En ce qui a trait aux politiques nationales sur l'investissement étranger direct, la FRBNY fait remarquer que, même si des différences persistent, elles semblent évoluer dans la même direction. En particulier, mentionnons que tous les pays en question exercent un certain contrôle de l'afflux de l'investissement étranger et la plupart "... semblent avoir comme principes directeurs les objectifs contradictoires d'encourager l'investissement dans des secteurs faibles ou dans des industries que se trouvent à court de fonds d'investissement intérieur, tout en résistant à l'augmentation d'une présence étrangère dans des industries jugées prioritaires."

La FRBNY souligne le fait que, malgré la similitude des politiques nationales, il reste des divergences considérables à résoudre, notamment en ce qui a trait à "... l'harmonisation des programmes nationaux de subventions ou de stimulants industriels et la régulation des activités des sociétés multinationales dans les pays hôtes." La FRBNY est d'avis qu'il faudra une coopération efficace et à long terme entre les gouvernements et les agences internationales afin de résoudre de tels problèmes.

# L'industrie des produits forestiers au Canada

par Jim Lyon

L'industrie forestière a joué un rôle primordial dans le développement du Canada. Elle est responsable de la création de villes et de ports ainsi que de centaines de milliers d'emplois, sans compter son apport appréciable au niveau de vie élevé dont jouissent les Canadiens. C'est une industrie vigoureuse qui expérimente présentement d'importantes modifications.

L'industrie des produits forestiers constitue la plus grande industrie manufacturière au Canada et contribue le plus, à elle-seule, à la balance des paiements au pays. Plus de 10 pourcent de la main-d'œuvre travaille dans cette industrie où sont fabriqués une grande variété de produits tels le papier journal, le papier fin, les formules, le matériel d'emballage, les sacs de papier, le bois de construction, le contreplaqué, les panneaux, les traverses de chemin de fer et les meubles.

Non seulement cette industrie est-elle importante au Canada mais elle se trouve aussi parmi les chefs de file mondiaux de la production de divers produits. De fait, le Canada est le plus grand producteur de papier journal, vient juste après les États-Unis au chapitre de la production de bois de pulpe et s'avère l'un des principaux fournisseurs de bois rond. Le Canada est également l'un des plus importants exportateurs: il détient une bonne part du commerce mondial pour de nombreux produits forestiers. Par exemple, il fournit environ 70 pourcent des exportations mondiales de papier journal et près du tiers des exportations mondiales de bois de pulpe. Ses performances au chapitre des exportations ont contribué \$11,6 milliards à la balance des paiements du Canada en 1979, dont \$3,9 milliards de bois de charpente, \$3,2 milliards de papier journal, \$3 milliards de pâte, \$765 millions de papier de qualités diverses et \$138 millions de contreplaqué. A cause de leur proximité, les États-Unis absorbent la majorité de ces exportations.

## Historique et structure de l'industrie

Les ressources forestières ont joué un rôle vital dès le début de l'histoire commerciale au pays. Au début moins important que le poisson et les fourrures, le bois est vite devenu le principal élément du commerce au Canada. Avant 1700, des

quantités de grands pins destinés à la fabrication des mâts étaient exportés en France, commerce qui s'est ensuite dirigé vers l'Angleterre après 1763. Mais c'est le blocus de Napoléon sur le commerce de la Baltique qui a mené à la création d'une industrie forestière active aux premières années du 19<sup>e</sup> siècle. Plusieurs villes canadiennes doivent leur établissement à cette industrie qui devait bientôt répondre à la majorité de la demande de bois de l'Angleterre. En un sens, le bois offrait une bonne partie du capital nécessaire au développement du Canada de cette époque. Par la suite, les Américains se sont aussi tournés vers le Canada lorsque leurs propres réserves accessibles ont diminué, investissant dans les moulins qui pouvaient fournir le bois de charpente et les pâtes et papier au marché américain en pleine croissance. A mesure que les Américains faisaient la conquête de l'Ouest, l'industrie forestière canadienne progressait en parallèle.

C'est ainsi que l'industrie forestière s'étend d'un bout à l'autre du pays. Elle constitue, et de loin, le plus important secteur industriel en Colombie-Britannique, comptant pour environ la moitié des activités manufacturières de la province. Son importance est également vitale au Québec et au Nouveau-Brunswick. L'industrie forestière est également très présente en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. Dans plusieurs régions, elle s'avère être le seul employeur. Mais il existe des différences régionales marquées. Règle générale, l'industrie des pâtes et papier domine dans l'est du Canada où l'on retrouve environ 80 pourcent de ses usines tandis que la production du bois de charpente et de contreplaqué s'avère plus importante en Colombie-Britannique qui fournit plus des deux tiers du bois tendre de charpente et la majorité du contreplaqué de bois tendre. En terme de valeur commerciale

des produits, la production du Québec arrive en tête suivie de près par celle de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

Dans cette industrie au Canada, quelques entreprises sont entièrement intégrées: elles font la coupe du bois sur leurs propres terrains; transportent les billes avec leurs camions vers leurs propres scieries; "pèlent" les plus grosses billes pour fabriquer le contreplaqué, scient le bois de charpente destiné à la construction; réduisent les fibres qui restent pour en faire d'abord du bois de pulpe et ensuite du papier journal et du carton et vendent finalement leurs produits par le biais de leurs réseaux de distribution. D'autres entreprises effectuent seulement certaines de ces opérations, les plus petites d'entre elles se spécialisant surtout dans la coupe

ou le sciage. Presque toutes les entreprises dans cette industrie sont interdépendantes; par exemple, les usines de pâtes s'approvisionnent en grande partie en copeaux de bois auprès des scieries indépendantes. L'un des effets de cette dépendance est que les coûts de production du papier journal grimpent lorsque la disponibilité des copeaux de bois baisse au cours des périodes creuses de la production de bois de charpente.

### Défis

Au cours des 30 dernières années, la croissance de l'industrie forestière canadienne s'est avérée remarquable. La production de bois de pulpe et de bois de sciage a presque triplé et celle de papier

journal a doublé. Les livraisons de pâte, de papier et de carton ont plus que doublé en quantité, l'emploi a augmenté de 50 pourcent et les installations utilisées valent 10 fois ce qu'elles valaient en 1950. Cependant, en dépit de cette croissance, la part canadienne des marchés mondiaux de pâtes et papier a baissé. Par exemple, la capacité de production de papier journal au Canada qui pouvait répondre à 55 pourcent de la demande mondiale en 1950, n'a pu fournir que 37,6 pourcent en 1979. En ce qui a trait au bois de pulpe, le Canada a déjà été en mesure de répondre à 22,2 pourcent de la demande mondiale mais il ne peut qu'en fournir 14,3 pourcent maintenant. En outre, des problèmes de disponibilité de bois pourraient nuire aux possibilités d'expansion de l'industrie canadienne.

L'industrie fait actuellement face au problème en adoptant une politique de meilleure gestion des forêts, utilisant au maximum chaque particule de fibre de bois qui peut rapporter un profit au lieu de l'abandonner sur place. Les arbres au Canada ne sont plus considérés par l'industrie comme une ressource inépuisable.

Du haut des airs, les forêts canadiennes donnent l'illusion d'être illimitées. Cependant, certaines régions connaissent une sérieuse pénurie de bois résultant des pratiques d'antan. En effet, aux 18e et 19e siècles, les forêts étaient considérées comme une menace au progrès. On coupait les arbres et les racines étaient soigneusement arrachées pour faire place à l'agriculture et aux habitations. Des récits historiques relatent les grands feux qui brûlaient jour et nuit dans l'est du Canada où se consumaient ces étendues de forêt qu'on estimait nuisibles. Au début du siècle, en Colombie-Britannique, les chercheurs d'or mettaient le feu aux forêts afin de faciliter leur accès aux mines. Les bûcherons coupaient les arbres les plus accessibles et les meilleurs, souvent sans se soucier du reboisement.

À l'heure actuelle, la majorité de la forêt d'origine, vieille de plusieurs siècles en Colombie-Britannique, incluant les pins Douglas géants, les cèdres rouges de l'Ouest et les sapins du Canada, a toute été coupée. Par conséquent, l'industrie doit modifier son outillage et adapter ses scieries pour traiter de plus petits arbres, souvent situés sur des montagnes éloignées. Ces ressources forestières sont si éloignées que certaines compagnies ont recours aux hélicoptères, particulièrement dans les régions où la construction de routes serait impossible ou beaucoup trop coûteuse. Des expériences sont maintenant en cours pour étudier la possibilité d'enlever le bois des forêts par le biais de ballons.

Le gouvernement et l'industrie ont tous deux publié des rapports qui mettaient en évidence la nécessité d'effectuer d'importants investissements dans la gestion des forêts. Une enquête récente par un groupe de travail composé d'industriels et de

## Exportation des produits forestiers en millions de dollars

Bois de charpente	385,3	346,3	489,9	668,2	975,1	3902,7
Contreplaqué	16,3	15,7	37,5	45,1	51,4	138,3
Pâte de bois	297,3	325,3	493,5	785,2	1830,7	3084,3
Papier journal	665,9	757,9	869,6	1110,4	1744,0	3221,7
Autre papier	11,9	18,1	33,1	94,0	172,3	514,9
Source: Statistique Canada	1955	1960	1965	1970	1975	1979

fonctionnaires a indiqué qu'il y avait de grandes possibilités d'augmenter les réserves de bois par le biais d'une meilleure utilisation des ressources, de l'amélioration de l'accès aux régions éloignées et de pratiques de gestion plus intensives. Ce sont principalement les gouvernements provinciaux qui ont juridiction sur les ressources forestières et ils s'attaquent présentement aux problèmes de gestion des forêts. En Colombie-Britannique seulement, le gouvernement provincial prévoit des dépenses de l'ordre de \$1,4 milliard au cours des cinq prochaines années en vue d'améliorer la sylviculture et mieux assurer le reboisement.

## Contrôle étranger

Malgré la contribution des investissements étrangers au développement de cette industrie au Canada, le contrôle canadien a toujours été important et, depuis un certain temps déjà, domine du côté manufacturier de l'industrie. Selon l'Association canadienne des pâtes et papier, 63 pourcent des capacités manufacturières de l'industrie des pâtes et papier sont contrôlées par des Canadiens, 30 pourcent par des Américains et 7 pourcent par d'autres intérêts. Il reste que d'importantes entreprises étrangères sont présentes dans cette industrie, notamment les sociétés américaines Canadian International Paper Company, Crown Zellerbach Canada Ltd. et Ontario Paper Co. et la société anglaise Reed Paper Ltd. Un rapport d'une commission royale présenté au gouvernement de la Colombie-Britannique en 1976 indiquait que 29 des principales compagnies dans cette province étaient contrôlées par des étrangers et 26 d'entre elles détenaient des droits importants sur le bois de charpente. Ce rapport soulignait aussi que des entreprises de propriété majoritairement étrangère possédaient 29 pourcent des capacités de sciage, 37 pourcent des capacités de production de pâtes, 43 pourcent du bois de placage et du con-

treplaqué mais seulement 18 pourcent des capacités de production du papier.

## Aperçu

Les principaux industriels dans ce domaine se montrent optimistes. Ils s'attendent à ce que la demande en fibre de bois sera forte au cours de cette décennie, faisant ainsi tomber les barrières à la croissance économique. À part la disponibilité de bois, la seule contrainte à laquelle cette industrie canadienne aura à faire face est la concurrence entre ses coûts de production et ceux de ses compétiteurs. Car, en dépit de sa force, l'industrie canadienne rencontre une forte compétition de la part de producteurs étrangers, notamment dans la zone de conifères au sud des États-Unis et dans les régions en voie de développement d'Amérique du Sud, en particulier au Brésil. D'autre part, il semble que la concurrence avec l'Union soviétique ne sera pas aussi forte que prévue et les pays scandinaves, nos traditionnels concurrents, font face à de sérieuses pénuries de bois.

La faiblesse relative du dollar canadien au cours des trois dernières années (environ 85 cents É.-U.) s'est avérée un atout pour les producteurs canadiens. De plus, on prend d'autres mesures pour réduire les coûts et améliorer la compétitivité. L'une d'entre elles est la réduction des coûts de l'énergie. L'industrie forestière est reconnue comme étant l'une des plus grandes consommatrices d'énergie de tous les secteurs industriels au Canada. On estime qu'en Colombie-Britannique, elle consomme près du tiers de l'énergie achetée. Une étude publiée en 1977 a démontré que l'énergie représentait environ 2 pourcent des coûts de production du bois dans cette province. Environ 6,5 pourcent des coûts de production d'une tonne de pâte sont attribuables à l'énergie et 10 pourcent, dans le cas de la fabrication de papier journal. Pendant plusieurs années, l'industrie se servait d'écorce, de sciure de

bois et de déchets du bois pour alimenter ses chaudières génératrices de vapeur. Avec la hausse du prix de l'énergie, on s'efforce d'y avoir recours encore plus, quoique cette méthode n'est pas très pratique en termes d'entreposage et de transport.

En 1976, l'industrie des pâtes et papier, dont les 130 usines à travers le pays consomment la plus grande part d'énergie dans tout le secteur des produits forestiers, s'était engagée à réduire de 12 pourcent ses dépenses en énergie comparé à 1972, et ce en 4 ans. Cet objectif a été atteint bien avant échéance et on prévoit faire davantage de réductions à cet effet.

Après plusieurs années de vaches maigres, les abondants revenus en capital, réalisés en 1978 et 1979, ont permis aux entreprises de l'industrie forestière d'entreprendre les programmes d'investissements nécessaires à la modernisation des installations, à la mise au point de la machinerie et à la conservation de l'énergie. Une somme d'environ \$1 milliard sera dépensée annuellement au cours des prochaines années pour terminer les projets entrepris ou annoncés récemment. Ces projets impliquent toutes les provinces mais sont particulièrement remarquables en Colombie-Britannique et en Ontario. Les plus importants se concentrent dans le secteur des pâtes et papier, où la production était faite à capacité mais ils incluent également d'importants agrandissements aux scieries et aux établissements de bois de charpente.

En dépit du fait que les ventes canadiennes de bois de charpente, de pâtes et de papier journal ont été franches de taxe pendant plusieurs années, d'autres produits tels le bois de particule, le carton gaufré, le contreplaqué de bois tendre, le carton-doublure et certaines qualités de papier spécial ont été sujets à des tarifs. Suite aux négociations commerciales multilatérales et autres ententes du genre, les tarifs sur ces produits vendus entre le Canada et d'autres pays seront réduits progressivement. Les entreprises canadiennes espèrent bénéficier de l'élimination des tarifs américains sur les papiers d'imprimerie et de la réduction de 10 à 4 pourcent du tarif américain sur le carton gaufré, répartie sur une période de 8 ans. Cependant, ils s'attendent à une compétition accrue sur le marché interne, suite aux tarifs canadiens réduits sur les produits tels le papier fin, le carton, le contreplaqué et le bois de particule.

L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture prévoit une croissance annuelle de 4,3 pourcent de la consommation de pâtes et de carton et une de 1 à 2 pourcent pour le bois de charpente et les panneaux à base de bois. Même si ces prévisions ne sont pas acceptées sans réserve, l'industrie peut quand même s'attendre à ce que le reste du 20<sup>e</sup> siècle présente d'excellentes occasions d'augmenter l'emploi, la production et les revenus d'exportation.

## Principales entreprises à capital étranger au Canada dans le domaine des produits forestiers

Entreprises	Ventes	Actif	Pays de contrôle
	(\$ millions)		
Canadian International Paper Co.	1 000	n.d.	É.-U.
Crown Zellerbach Canada Ltd.	614	451	É.-U.
Ontario Paper Company	350	n.d.	É.-U.
Scott Paper Company	141	95	É.-U.
Crestbrook Forest Industries Ltd.	110	98	Japon
Reed Paper Ltd.	307	359	R.-U.

# L'investissement allemand au Canada

par Gorse Howarth

L'investissement allemand est présent dans chaque secteur de l'économie canadienne, passant des mines de l'Arctique au secteur manufacturier dans le sud de l'Ontario. Le nombre croissant de missions commerciales allemandes au Canada, le flot de touristes allemands visitant le Canada et la parution dans la presse allemande d'articles sur le Canada et l'investissement dans ce pays s'avèrent des signes avant-coureurs d'une plus forte participation allemande à l'économie canadienne.

La récente croissance des investissements allemands au Canada et l'intérêt qu'elle a suscité ont eu tendance à faire oublier que les Allemands de l'Ouest investissent au pays depuis bien longtemps. De fait, plusieurs entreprises allemandes bien connues, dont BASF, Bayer, Kuhne & Nagel, Mannesmann et Volkswagen ont établi des filiales canadiennes dans les années 1950. Entre 1952 et 1979, des entreprises ouest-allemandes ont investi au Canada plus de 4 milliards de deutsch marks. Ce chiffre, établi par le ministère fédéral de l'économie de la RFA, place le Canada au sixième rang des pays récipiendaires d'investissements ouest-allemands. De plus, on s'attend à une hausse rapide de la présence allemande dans l'économie canadienne en raison de facteurs identifiés par une importante mission commerciale allemande au Canada, en septembre 1979. Ces hommes d'affaires ont identifié plusieurs raisons d'investir au Canada à titre de base d'activité nord-américaine, notamment la proximité du vaste marché américain, l'abondance de ressources énergétiques relativement bon marché, des coûts de main-d'oeuvre raisonnables et une stabilité politique.

L'intérêt porté aux ressources du Canada pourrait également entraîner d'importants investissements. Dans le passé, l'investissement allemand visant l'exploration et l'exploitation des ressources a conduit à d'intéressants et parfois même d'étonnants projets. On peut souligner entre autres le vif intérêt des Allemands de l'Ouest pour les fonds de forage dans l'industrie canadienne du pétrole et du gaz. Depuis 1974, on estime que les Allemands de l'Ouest ont investi pour une valeur de \$700 millions dans ces fonds dotés d'avantages fiscaux. Ils se sont également intéressés à la participation à la propriété d'entreprises d'exploration du pétrole et du gaz et d'autres entreprises impliquées dans les ressources énergétiques telles l'uranium et le charbon. Par exemple, l'une de ces entreprises, dont Uranerz Exploration and Mining Ltd. détient le tiers des actions, fera vraisemblablement l'extraction d'uranium des dépôts de Key Lake, en Saskatchewan, au cours des prochaines années.

En outre, les Allemands ont investi considérablement dans les minéraux métalliques. Pour bien illustrer ce fait, on peut

citer la Nanisivik Mines Ltd., une nouvelle mine de zinc-plomb dans l'Arctique canadien, à l'extrémité nord de l'Île de Baffin. La grande entreprise allemande Metallgesellschaft participe à ce projet minier, situé le plus au nord du monde. Plus au sud, cette même entreprise détient des intérêts dans d'autres projets d'exploration de minéraux et d'exploitation de pétrole, de gaz et d'uranium.

Bien que l'attention et la publicité aient particulièrement porté sur les investissements allemands dans le secteur des ressources, on peut citer un grand nombre d'entreprises allemandes connues qui ont investi dans le secteur manufacturier: O & K Orenstein and Koppel, GWS Krupp Industries, BASF, August-Thyssen-Hutte, Siemens, Bayer, Klockner-Humboldt-Deutz, Klockner-Moeller, Demag et bien d'autres. Ces investissements ont introduit une nouvelle technologie, ont entraîné un accroissement des exportations et des substitutions aux importations, ont stimulé la recherche et le développement et ont créé des emplois requérant des habiletés techniques et de gestion. La demande de Deutsche Babcock Beteteiligungs d'Aberhausen illustre bien les investissements allemands dans le secteur manufacturier. En 1978, elle a formé une coentreprise avec A.K. Velan de Montréal qui produisait une grande variété de soupapes à haute pression et des purgeurs de vapeur destinés aux centrales électriques hydroliques, à carburant et nucléaires, aux industries pétrochimiques et autres. La transaction fournissait à Deutsche Babcock une base de fabrication et un marché établi en Amérique du Nord et Velan Engineering gagnait un accès plus grand aux marchés internationaux, des occasions de participer à d'importants projets "clés en main" et à des projets en collaboration, et la force financière d'une très grande multinationale fructueuse.

Deutsche Canada Grundbesitz, Wilh. Werhahn Canada, Schenber et Allianz Versicherungs-Aktiengesellschaft ne sont que quelques exemples d'investisseurs allemands dans le secteur canadien des services. Les investisseurs ouest-allemands dans ce secteur se sont tournés particulièrement vers l'immobilier, principalement les propriétés urbaines et industrielles. Mais, ils ne se limitent pas à

*Gorse Howarth est commissaire de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Cet article en anglais a été publié d'abord dans "Salute to the Federal Republic of Germany", une revue spéciale publiée en septembre par la Chambre de commerce canadienne allemande à l'occasion d'une exposition à Toronto sur l'investissement allemand, organisée par la Chambre.*



On prévoit que l'intérêt que prètent les investisseurs allemands aux grands projets d'exploitation des ressources dans l'Ouest ira en s'intensifiant.

l'immobilier. Il y a également eu un grand nombre d'investissements dans le commerce en gros et de détail. De plus, certains investissements allemands ont porté sur les finances. Par exemple, la grande Deutsche Genossenschaftsbank de Francfort est actionnaire de l'une des plus récentes banques à charte canadiennes, la Northland Bank. Il ne faut pas oublier non plus l'investissement allemand visant le tourisme et le loisir. Un fait vient expliquer ce dernier type d'investissement: après la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest est maintenant la plus importante source outre-mer de revenus touristiques. En 1979 seulement, environ 235 000 Allemands de l'Ouest ont visité le Canada, particulièrement la Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario.

Le philosophe allemand Hegel a affirmé un jour que "l'expérience et l'histoire enseignent . . . que les peuples et les gouvernements n'apprennent rien de l'histoire et n'agissent pas selon des principes qu'ils en tirent." On peut dire cependant que ce n'est pas le cas de la politique canadienne sur l'investissement étranger. L'expérience et l'histoire ont démontré au Canada que l'investissement étranger pouvait être bénéfique au développement et à la prospérité d'un pays dans la mesure où ce pays prend des mesures pour s'en assurer. C'est pour cette raison que l'Agence d'examen de l'investissement étranger a été créée. En examinant les demandes d'investissements étrangers à la lumière d'un ensemble de critères économiques clairement établis, le gouvernement peut

s'assurer, sur une base juste et équitable, que l'investissement étranger sera bénéfique pour le Canada aussi bien que pour l'investisseur étranger.

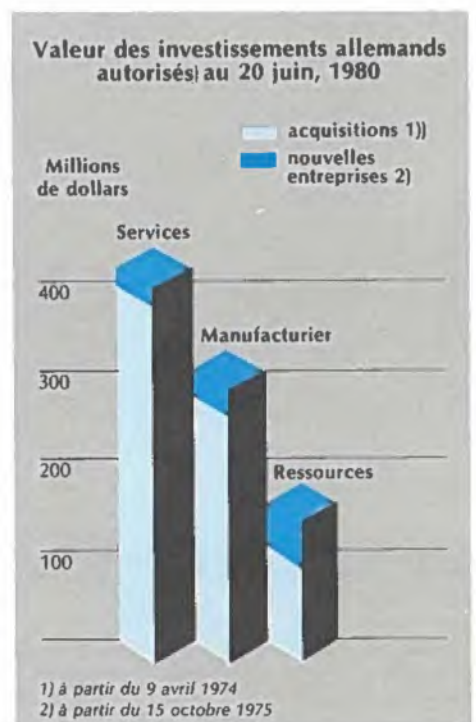
Les hommes d'affaires allemands, par leurs investissements, se sont depuis longtemps distingués par leur contribution à l'économie canadienne, par le biais de leur expertise technologique mondialement reconnue, de leur excellence à titre de gestionnaires et d'entrepreneurs et de leur volonté à se joindre à des Canadiens dans des projets industriels et d'exploitation des ressources. Ces qualités remarquables justifient sans doute le niveau d'autorisation élevé des demandes d'investissement allemandes aux termes de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Depuis la mise en vigueur de la Loi, 90 pourcent de toutes les demandes allemandes ont été autorisées. De fait, des 168 demandes ouest-allemandes résolues entre avril 1974 et le 20 juin 1980, seulement 7 ont été refusées, et de ce nombre, 3 demandes ont été soumises à nouveau et autorisées. Ces propositions d'investissement en question, à la fois des acquisitions et de nouvelles entreprises, ne portent que sur des investissements impliquant l'acquisition du contrôle d'une entreprise et non pas sur les investissements de portefeuille.

La valeur totale des investissements proposés au cours de cette période s'élevait à environ \$875 millions, plaçant l'Allemagne au troisième rang des investisseurs au Canada après les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Bien qu'une légère majorité de ces demandes visaient la création d'entreprises, les demandes d'acquisition comptaient pour 85 pourcent du total des actifs proposés. Près de la moitié des investissements touchaient le secteur des services, principalement le commerce en gros et de détail, l'assurance et l'immobilier. Trente pourcent de la valeur des investissements se dirigeait vers le secteur manufacturier, où la fabrication de produits métalliques venait en tête de liste. Seulement 17 pourcent concernait le secteur des ressources en dépit du fait que ce secteur attirait en réalité la plus grande proportion des investissements proposés dans le cas de la création d'entreprises.

Les statistiques de l'Agence démontrent que la plupart des investissements allemands se dirigent vers trois provinces, soit l'Ontario, l'Alberta et le Québec. Alors que l'Ontario recevait la plupart des cas d'acquisition (69 pourcent des actifs impliqués), l'Alberta attirait 40 pourcent des demandes de création d'entreprises, particulièrement dans le secteur minier. Le développement du secteur minier combiné avec l'évidente importance de l'investissement de portefeuille dans les ressources de l'Ouest, laissent présager que l'investissement allemand se dirige toujours davantage vers l'Ouest à la poursuite des occasions créées par le potentiel énergétique immense.

Que ce soit ou non dans cette direction, l'investissement allemand continuera probablement de s'accroître au Canada où les investissements bénéfiques au pays et aux investisseurs sont toujours les bienvenus.



# L'économie de l'Ontario: un bilan positif

par Elaine Wyatt

Les importants projets énergétiques de l'ouest du Canada ont fait converger vers eux l'attention qu'on accordait généralement à l'Ontario au chapitre de l'activité économique. Mais quand on y regarde de plus près, l'économie de l'Ontario reste des plus diversifiées et des mieux établies, portant des promesses de croissance considérable pour la prochaine décennie.

Il est difficile de ne pas se laisser impressionner par l'Ontario. En 1978, cette province comptait pour plus de 38 pourcent de la main-d'œuvre, 36 pourcent des ventes au détail au pays, 44 pourcent des exportations et environ 40 pourcent du revenu des particuliers. Au cours de la même année, sa part du produit national réel s'élevait à 41 pourcent. Plus du tiers de la population canadienne habite en Ontario, qui couvre environ 11 pourcent de la superficie du Canada.

L'économie ontarienne s'est bien comportée tout au long des difficiles années 1970, grâce à la force et à la diversité de ses industries qui lui ont permis de parer aux chocs de l'augmentation du prix du pétrole et aux récents problèmes de l'industrie automobile. Alors que les conditions économiques mondiales se détérioraient au cours de cette décennie, l'économie de l'Ontario continuait de croître à un rythme impressionnant. L'emploi dans cette province s'est accru à un taux annuel de trois pourcent. En 1979 seulement, 161 000 emplois ont été créés dans le secteur privé, soit une augmentation de plus de 4 pourcent. En dépit des pressions de l'inflation et de la récession, le produit réel de la province a connu une croissance annuelle moyenne de 3,7 pourcent. Son rendement a dépassé celui de l'Allemagne de l'Ouest, des États-Unis, du Royaume-Uni, enfin celui de tous les pays de l'OCDE. En particulier, la croissance annuelle de l'emploi en Ontario a surpassé celle du Japon (0,1 pourcent) et de l'Allemagne de l'Ouest (-2,1 pourcent), pays qui sont souvent cités comme les meilleurs à ce chapitre au cours des dernières années. Cette forte croissance s'avère encore plus étonnante, si l'on tient compte du fait que la valeur du yen et du mark a en fait amorti l'impact des hausses du prix du pétrole (en \$ É.-U.) au Japon et en Allemagne de l'Ouest, alors que le dollar canadien perdait du terrain en regard du dollar américain.

Les secteurs des ressources, manufacturier et des services sont tous bien développés en Ontario: les industries minières et forestières sont particulièrement fortes dans le nord; la fabrication, dans le sud; et les services (secteur public) dans l'est. Avec les années, cependant, les démarcations économiques traditionnelles selon les régions deviennent de moins en moins

rigides, car dans l'est de l'Ontario, on assiste à une véritable multiplication des industries de haute technologie et les politiques gouvernementales encouragent le développement des industries secondaires à proximité des ressources-mêmes, dans le nord. De plus, le sud de l'Ontario a toujours été un centre financier et de services tout en étant une des régions agricoles les plus riches du Canada. L'Ontario est dotée de nombreuses ressources naturelles, dont 15 minéraux de base tels le cuivre, le fer, le zinc, l'argent, l'or et le platine. La province compte la moitié des réserves mondiales de nickel et la plus grande réserve d'uranium du monde occidental. La valeur totale de la production minière en 1978 est évaluée à \$2 milliards, ce qui la place au second rang des provinces canadiennes à ce chapitre. De plus, l'Ontario est la plus grande productrice de matériaux de structure, tels le ciment, la chaux, les produits de glaise, le sable et le gravier.

Les ressources forestières en Ontario, au troisième rang au Canada, couvrent une superficie de 570 000 kilomètres carrés, principalement dans le nord et aussi dans l'est. Même si les ressources alimentent déjà une importante industrie de produits forestiers, il reste encore un potentiel d'exploitation considérable. L'Ontario comptait pour seulement 14,7 pourcent de la production totale en 1977 alors qu'elle était dotée de 21,1 pourcent des forêts productives, économiquement accessibles et répertoriées. Et il a encore possibilité d'expansion. En outre, des expériences menées sur des espèces d'arbres à croissance rapide, dans l'est de l'Ontario, pourraient diminuer les inquiétudes faces aux problèmes de reboisement.

Lorsque l'on pense à l'agriculture canadienne, on songe habituellement aux Prairies et à leur importante production de céréales et aux immenses fermes. Mais, pour un grand nombre de produits, c'est l'Ontario qui arrive au premier rang des producteurs au Canada. On y engraisse plus de boeuf et on y produit presque deux fois plus d'oeufs que dans toute autre province. L'Ontario est la plus grande productrice de lait de consommation et de volaille et la deuxième productrice de porc. Une combinaison favorable de sol et de climat y favorise une grande variété de cultures spéciales telles le blé d'hiver, les petits fruits, le tabac et le

raisin. En outre, plus de la moitié des aliments au Canada sont transformés en Ontario.

Comme dans toute économie bien développée, on trouve en Ontario un secteur des services fort, qui offre des services et des compétences qu'on ne trouve pas ailleurs au Canada, ainsi que le capital nécessaire pour mener d'importants projets. La province compte plus de 42 pourcent de la main-d'oeuvre employée dans les finances, l'assurance et l'immobilier. Toronto, la capitale de l'Ontario, est le centre financier du pays. Dans cette ville, on compte le siège-social ou la division du marketing de 11 banques à charte, dont les actifs combinés étaient évalués en 1979 à plus de \$200 milliards (É.-U.). De plus, le siège-social de 80 pourcent des compagnies canadiennes se trouve à Toronto, sans compter la bourse de Toronto qui est de loin le centre d'échange boursier le plus important au pays.

Même s'il règne une activité intense dans les secteurs des ressources et des ser-

vices en Ontario, c'est le secteur manufacturier qui a fait la réputation de la province. Deux facteurs viennent appuyer cette affirmation: l'Ontario compte pour plus de la moitié des livraisons de produits manufacturés, et pour 80 pourcent des exportations de produits manufacturés finis.

Les équipements de transport constituent la principale industrie manufacturière en Ontario, particulièrement l'industrie de l'automobile qui emploie une personne sur six au sein du secteur manufacturier ontarien. Cependant, l'industrie de l'automobile a dû faire face récemment à une situation mondiale profondément changée, ce qui a causé de sérieux problèmes d'adaptation et a conduit à la mise à pied de plus de 20 000 employés.

L'industrie ontarienne de l'automobile suit en grande partie les courants de l'industrie de l'automobile nord-américaine et a ainsi adopté une politique de modification progressive des modèles pour desservir un marché typiquement nord-américain. Sur les marchés européens et asiatiques,

on retrouvait des modèles sensiblement différents. Par conséquent, le monde était jusqu'à récemment divisé en trois principaux marchés. Avec l'élimination progressive des caractéristiques distinctives de ces marchés et l'augmentation vertigineuse des prix du pétrole, qui ont entraîné le consommateur nord-américain à opter pour le genre d'automobile produites en Europe et au Japon, le marché mondial s'est intégré et met au défi l'industrie nord-américaine de l'automobile et, par ricochet celle de l'Ontario.

A première vue, ces faits nouveaux peuvent être considérés comme une menace à l'industrie mais plusieurs observateurs voient en eux une occasion favorable à la croissance. Cet optimisme s'explique par le fait que, même si l'automobile en demande mondiale est plus petite et requiert moins de pièces que le modèle traditionnel nord-américain, elle nécessite une plus grande technologie et le genre de matériel que l'Ontario est en mesure de produire et produit effectivement. Notamment, plus de plastique, d'aluminium, de

L'utilisation des robots industriels, comme ceux de la General Motors of Canada illustrés ici, ne représente que l'un des exemples de l'évolution technologique que connaît l'Ontario



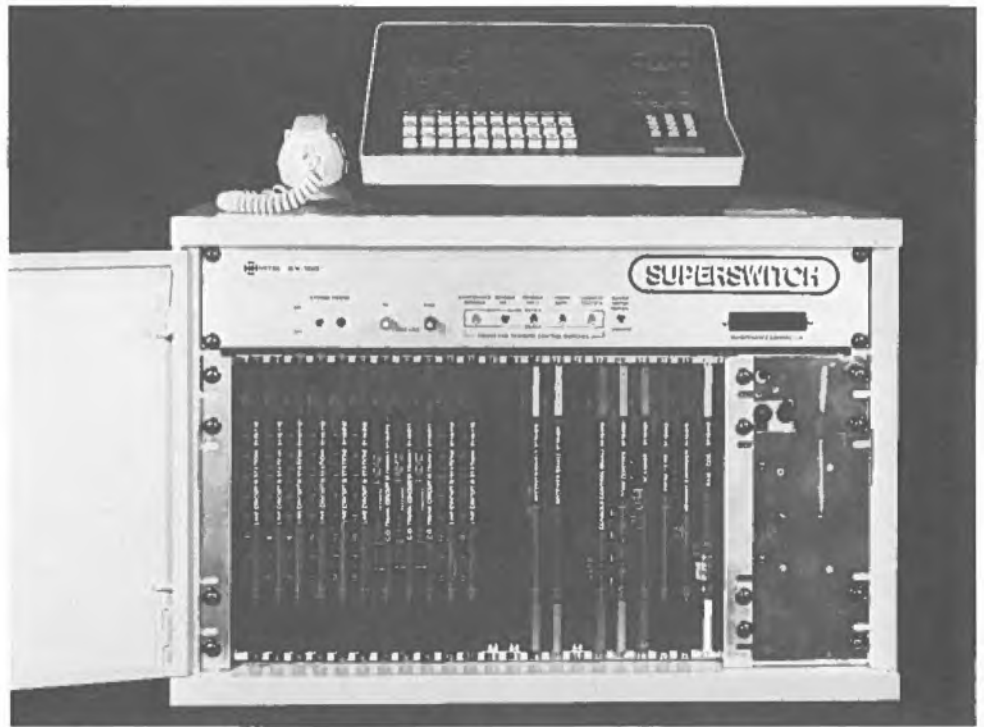
magnésium et de pièces électroniques hautement technologiques seront requises pour remplacer les pièces coulées traditionnelles en fer et en zinc, les composantes d'acier et les servocommandes. L'industrie ontarienne des plastiques jouit d'approvisionnements des meilleurs et des plus sûrs. L'industrie de l'aluminium de la province peut également compter sur de l'énergie électrique sûre et relativement bon marché.

L'aide gouvernementale de la province à l'industrie de l'automobile a pris la forme d'un centre technique de pièces automobiles affilié à la Ontario Research Foundation et de subventions provenant du Conseil de développement de l'emploi de la province. Le centre technique fournit des informations techniques, des services industriels techniques, l'accès aux installations de test des matériaux et des programmes de formation. Les subventions du gouvernement provincial ont contribué \$71 millions pour l'expansion de l'industrie. Le gouvernement a également tenté d'aider l'industrie en demandant des modifications au pacte de l'automobile de 1965 avec les États-Unis, en vue de rectifier certaines lacunes et problèmes identifiés au cours des dernières années.

Les équipements de transport ne constituent cependant que l'une des florissantes industries manufacturières en Ontario. Les industries traditionnelles de transformation des ressources ainsi que celles plus complexes telles l'électronique, les produits électriques, la machinerie, les produits chimiques et aéronautiques permettent à l'économie provinciale de parer aux chocs cycliques ou de transition qui surviennent dans certaines industries comme celle de l'automobile. Les liens forts qui existent entre les industries mettent en valeur le potentiel de croissance de la province et fournissent un équilibre économique solide.

L'Ontario connaît le genre d'évolution technologique qu'expérimentent d'autres entités économiques industrialisées complexes et qui laisse présager des changements sociaux et économiques jamais égalés. La micro-électronique est maintenant appliquée à la conception et à la fabrication informatisées des industries telles celles de la chaussure, des outils et des moulages. Des robots industriels sont utilisés à la General Motors du Canada pour certaines peintures.

Bien que ces nouvelles techniques suscitent un grand intérêt, Ottawa, capitale du Canada, dans l'est de l'Ontario, est témoin de faits nouveaux encore plus excitants. Peu à peu, la réputation de cette ville de n'être qu'une ville de fonctionnaires devient un anachronisme avec toutes ces nouvelles entreprises des plus innovatrices dans le domaine de la haute technologie. Elles présentent des idées et des produits auxquels ne peuvent résister même les chefs de file dans ce domaine. En dépit du fait que l'industrie électronique de l'Ontario est caractérisée par une



Les industries de haute technologie s'avèrent en pleine expansion en Ontario, comme en témoigne le succès de la société Mitel (Kanata) dont voici l'une des réalisations dans le domaine des communications.

variété de petites entreprises, dont plusieurs réalisent un chiffre de ventes annuelles de moins de \$1 million, les quatre-vingt entreprises de haute technologie à Ottawa emploient déjà 15 000 personnes, distribuent des salaires pour une valeur de \$200 millions et ont des revenus évalués à \$500 millions. L'une de ces entreprises, Mitel Corporation, a connu un succès des plus vertigineux. Productrice de semi-conducteurs et d'équipements de télécommunication, cette multinationale miniature compte huit usines un peu partout dans le monde et a doublé en importance chaque année depuis 1975, alors que son chiffre de ventes n'était que de \$12 000. Certains ont prédit que ses ventes atteindraient les \$100 millions cette année.

Plusieurs autres entreprises à Ottawa s'avèrent fructueuses. Dans le monde compétitif de l'informatique, on trouve AES dont les ventes s'élevaient à \$125 millions en 1979, et Gandalf Data Communications Ltd., avec un chiffre d'affaires d'environ \$20 millions. Linear Technology Inc. est un autre exemple notable; elle conçoit et fabrique des piécettes de silicium spéciales pour les appareils auditifs dont 90 pourcent sont destinées à l'exportation. On compte aussi Lumonics Research Ltd, productrice de laser pour une valeur de \$8 millions par an, et Epitek Electronics Ltd., dont la conception d'hybrides à pellicule épaisse rapporte \$3 millions.

Des entreprises comme Northern Telecom et Bell Northern sont à la fine pointe de la technologie au chapitre des équipements et systèmes de télécommunication.

L'annonce faite plus tôt cette année à l'effet que le système TELIDON de Northern Telecom, un système de communication qui relie des ordinateurs centraux avec des écrans de télévision, a été préféré à d'autres systèmes européens concurrents pour un important projet aux États-Unis, représente un succès important pour la technologie "videotext" canadienne.

C'est également en Ontario que d'importantes réalisations ont été faites dans le domaine des communications par satellite, dans le domaine de la technologie relative à la fibre optique, dans les systèmes de contrôle spatial (Spar Aerospace Ltd. a mis au point un bras retractable pour la navette spatiale de la NASA) et dans les systèmes de communication interactive à deux sens.

Toujours dans le secteur manufacturier, les industries de fabrication de produits métalliques et de production de métaux premiers ont pris de l'essor. L'industrie sidérurgique ontarienne, qui est devenue des plus compétitives et des plus avancées techniquement, ont concurrencé avec succès des producteurs américains et japonais sur le marché des États-Unis. De plus, la croissance récente de deux de ses principales entreprises, Dofasco et Stelco, doit vraisemblablement stimuler le développement d'industries lourdes connexes.

L'expansion récente de l'industrie chimique du sud-ouest ontarien favorisera l'essor de l'industrie du plastique. Shell Canada Ltée. a récemment achevé une usine de polypropylène et d'isopropyle évaluée à \$230 millions. La Compagnie Pétrolière Impériale Ltée prévoit que son

usine de polyéthylène, d'une valeur de \$100 millions, commencera ses activités en 1982. Union Carbide Ltée. a aussi terminé la construction d'une usine de \$170 millions.

Toute ces activités de fabrication tendent à faire oublier la deuxième industrie en importance de l'Ontario, soit le tourisme. Appuyé par une industrie des aliments et boissons florissante, le tourisme emploie plus de 200 000 personnes et rapporte des revenus de plus de \$5 milliards par année. En 1979 seulement, l'Ontario a reçu plus de 21 millions de touristes américains qui ont dépensé plus de \$900 millions au cours de leur visite. L'industrie du tourisme est destinée à croître davantage en raison de l'augmentation continue du nombre de touristes venant d'outre-mer.

### Perspectives ontariennes

On s'attend à ce que les années 1980 soient une décennie marquée de changements, à la fois douloureux et heureux. L'Ontario devra faire face, comme les autres entités économiques industrialisées, à un certain nombre de problèmes à court terme tels les taux de croissance lente de l'économie dans son entier, et en particulier de la productivité et de l'accumulation de capitaux aussi bien que l'inflation persistante et la sous-utilisation des ressources. Bien que ces facteurs internationaux assombrissent les perspectives, un nombre de facteurs particuliers permettent aux observateurs de l'Ontario de garder un enthousiasme fervent pour l'avenir économique de cette province.

La dernière ronde de négociations commerciales multilatérales (GATT) devrait avoir pour effet l'amélioration de l'accès des produits ontariens aux marchés américains. De fait, 90 pourcent des exportations canadiennes pourront entrer sur les marchés américains avec un tarif de moins de 5 pourcent et 80 pourcent seront exemptés de tarifs. De plus, on s'attend à ce que la valeur du dollar canadien sur les marchés d'échange (\$0.85 É.-U.) variera entre 85 et 90 cents pendant un certain temps, ce qui assurera un élément additionnel à la compétitivité des produits ontariens au sein des marchés intérieur et étranger.

Certains rapports d'investissement se révèlent encourageants. Les activités à la bourse de Toronto continuent d'atteindre des niveaux record, ce qui reflète la confiance des investisseurs. Les activités manufacturières seront stimulées par l'injection d'environ \$200 milliards dans les projets énergétiques échelonnés sur une période de 20 ans, incluant les pipelines, les sables bitumineux, les usines de raffinage des pétroles lourds et les projets d'exploitation du charbon. Plusieurs projets d'exploitation minière ainsi que l'amélioration des systèmes canadiens de transport des céréales stimuleront également l'économie. Il ne faut pas oublier

non plus les investissements commerciaux en amélioration des installations et des équipements qui doivent, selon les prévisions, être très importants en 1980. En dollars au cours actuel, les investissements commerciaux totaliseront, cette année, près de \$13 milliards en Ontario, ce qui représente une hausse de 16 pourcent par rapport à 1979. On prévoit que de grandes entreprises manufacturières augmenteront de 29 pourcent leurs investissements en termes réels. En outre, bien que les économies des particuliers soient encore très élevées, les taux d'intérêt plus bas pourraient mener à une hausse sensible des dépenses des consommateurs.

Certains facteurs de production, notamment la main-d'oeuvre, laissent présager un avenir prometteur. Par exemple, selon le ministère américain de la main-d'oeuvre, la production horaire en Ontario en 1978 a augmenté de 4,2 pourcent, ce qui, à l'exception du Japon (8,3 pourcent) et de la France (4,9 pourcent), dépassait le rendement en Allemagne (3,7 pourcent), en Italie (2,9 pourcent), aux États-Unis (2,5 pourcent) et au Royaume-Uni (1,6 pourcent). Toujours en 1978, en termes de dollars américains, les coûts reliés à la main-d'oeuvre en Ontario avaient baissé de 4,3 pourcent, alors qu'ils avaient augmenté au Japon et au Royaume-Uni (26 pourcent), en France, en Italie et en Allemagne de l'Ouest (15 à 20 pourcent) et aux États-Unis (7 pourcent). En outre, bien qu'on s'attende à ce que la population active

ontarienne augmente annuellement de seulement 1,9 pourcent au cours des années 1980 comparé à 3,3 pourcent dans les années 1970, le groupe d'âge le plus productif et innovateur (25 à 54 ans) de la population doit augmenter de façon exceptionnelle au cours de cette décennie.

En plus des facteurs mentionnés plus tôt, qui sont sujets à changer, on doit garder à l'esprit les caractéristiques-mêmes de l'Ontario qui ont joué, et continuent de le faire, un rôle primordial dans le développement économique de cette province. La position stratégique de l'Ontario en Amérique du Nord lui donne accès à 300 millions de consommateurs, dont 120 millions peuvent être atteints en un seul jour de déplacement en camion de Toronto. Le centre industriel de l'Ontario autour des lacs Ontario et Erié est desservi par six ports importants qui font partie de la Voie maritime du Saint-Laurent, qui relie le centre de l'Amérique du Nord à l'océan Atlantique. De plus, des réservoirs d'eau douce en quantité, d'excellents réseaux routiers, aériens et ferroviaires constituent autant d'atouts pour l'avenir industriel de l'Ontario. L'énergie pourrait également devenir un avantage des plus importants. La province a accès à des réserves sûres et relativement bon marché d'hydrocarbures et, grâce à l'énergie nucléaire et hydro-électrique, l'Ontario produit un surplus de 20 pourcent d'électricité, sans compter les installations présentement en construction.

L'activité toujours intense qui règne à la bourse de Toronto démontre bien la confiance des investisseurs dans l'économie ontarienne.



# L'énergie marémotrice, de l'électricité nouvelle-vague

La rareté traditionnelle et les prix à la hausse des hydrocarbures utilisés pour produire l'électricité dans les provinces maritimes ont mis en évidence la nécessité de trouver d'autres sources d'énergie. L'une des solutions-rechanges, l'énergie marémotrice, présente un intérêt particulier et, selon certains estimés, pourrait produire des milliards de kilowatts-heure par année. L'exploitation de cette source d'énergie renouvelable dans la Baie de Fundy pourrait aider à alléger le fardeau sans cesse croissant qu'a à supporter cette région en raison de sa dépendance face au pétrole importé pour produire son électricité.

Le concept est simple: il s'agit d'utiliser le fort mouvement des marées de la Baie de Fundy pour faire tourner les turbines qui fournissent l'électricité. Le principe est le même que celui appliqué dans les moulins à bois et à farine d'autrefois, à la seule exception qu'on a recours à la marée plutôt qu'au courant d'une rivière pour actionner les roues. Alors, pourquoi ne s'est-on pas tourné plus tôt vers cette source d'énergie?

Pour des raisons d'ordre économique. La question de l'énergie marémotrice a été débattue, discutée et examinée pendant plusieurs dizaines d'années et son applicabilité technique a été reconnue par plusieurs et depuis longtemps. Cependant, jusque vers les années 1960, la plupart des analystes la considéraient comme n'étant pas économique à une époque où les hydrocarbures étaient bon marché. Mais certains ont élevé des protestations. Dans son rapport d'octobre 1969, l'Atlantic Tidal Power Programming Board suggérait que les conditions économiques évoquées lors de l'évaluation de l'énergie marémotrice pourraient très bien se voir changées. En fait, cet organisme recommandait la poursuite d'un plus grand nombre d'études dans l'hypothèse où d'importants revirements surviendraient quant aux taux d'intérêt, aux coûts de construction, aux prix ou aux réserves de l'énergie conventionnelle. Les prévisions de cet organisme se sont avérées très justes. C'est donc la montée du prix des hydrocarbures, en particulier du pétrole importé dont dépendent les provinces maritimes pour produire de l'électricité, qui a fait de l'énergie marémotrice une solution souhaitable tant au point de vue économique que technique.

Dans les trois ans qui ont suivi le rapport de 1969, le prix et les réserves d'énergie étaient tels que les gouvernements du Canada, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick se sont entendus pour créer un conseil d'examen de l'énergie marémotrice de la Baie de Fundy qui a préparé l'étude technique et économique prérequis à l'actuel projet sur l'énergie marémotrice.

## Le projet de la rivière Annapolis

Bien que le principe en question soit relativement simple, son application requiert une technologie complexe. En se servant d'un barrage érigé sur la rivière Annapolis dans les années 1960, la Tidal Power Corporation, une société de la Couronne de la Nouvelle-Écosse, construira une centrale génératrice conçue pour évaluer l'efficacité d'un prototype de turbine dans les importants projets d'exploitation de l'énergie marémotrice au creux de la Baie de Fundy, où des marées d'environ 11 à 14 mètres sont choses courantes. On veut également vérifier si cette turbine pourrait être utilisée sur les rivières à basses chutes ailleurs au Canada. La centrale aura dès le départ une vocation pratique aussi bien qu'expérimentale, fournissant 50 millions de kilowatts-heure d'électricité pour en remplacer une quantité égale produite principalement à partir de pétrole importé.

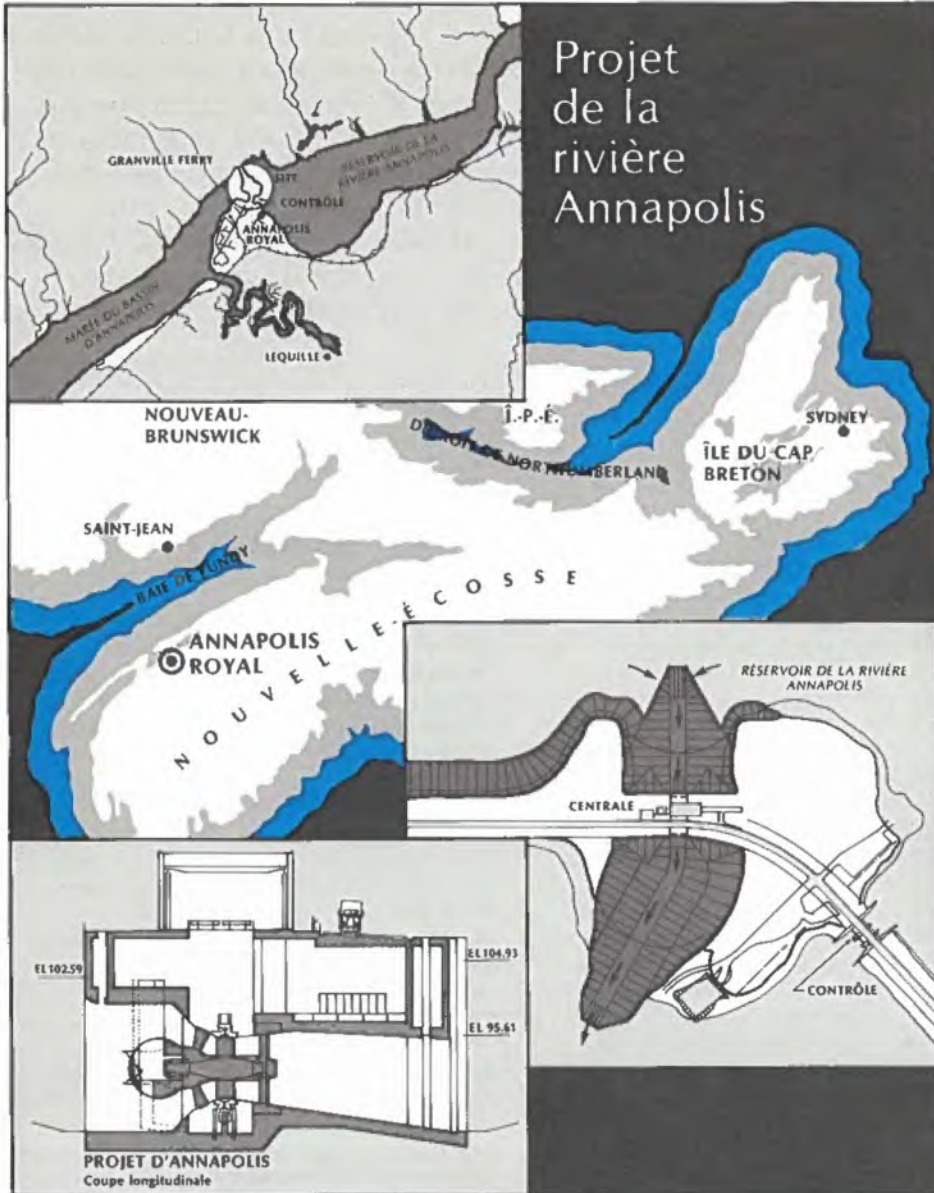
Le projet de \$46 millions comprend la construction d'une centrale souterraine, de canaux de raccord, la modification des écluses existantes et la construction d'une ligne de transmission entre la nouvelle centrale et une sous-centrale déjà en place.

La turbine à flux direct, conçue par Escher Wyss de Suisse, pour son système Straflo, constitue cependant la pièce maîtresse du projet. Dans ce système, la roue de turbine (canal injecteur) tourne sur un arbre horizontal et fonctionne grâce à un flot d'eau direct à travers les écluses (passages d'eau). Il peut être utilisé en rivière ou avec une marée en rivière à basses chutes (moins de 40 mètres). Bien qu'Escher Wyss ait installé un certain nombre de systèmes Straflo en Europe, le système qui sera construit et installé pour le projet d'Annapolis sera le plus grand au monde, et s'il s'avère efficace, représentera une importante première technique dans le domaine du génie des turbines hydrauliques.

En plus de vérifier le rendement du système turbo-générateur, le projet évaluera

*Les rédacteurs tiennent à remercier le Centre des communications et de l'information de la Nouvelle-Écosse pour sa collaboration à la préparation de cet article.*

## Projet de la rivière Annapolis



### Autorisation de la demande d'investissement suisse

La grosse turbine, caractéristique principale du projet de la rivière Annapolis, comportera un dispositif conçu par Escher Wyss Ltd., qui est une filiale de la Sulzer Brothers Limited de Winterthur (Suisse). Cette multinationale suisse met au point et fabrique une grande variété d'équipements techniques lourds, tels les systèmes de chauffage et de climatisation industriels, la machinerie destinée à l'industrie du textile, les pompes industrielles, les génératrices de vapeur et, bien sûr, les turbines hydrauliques et les pompes.

Dans le cadre du projet de la rivière Annapolis, la Sulzer Brothers Limited a soumis une demande à l'Agence d'examen de l'investissement étranger en vue d'établir une coentreprise avec la Dominion Bridge Company Limited, une société publique canadienne qui conçoit et fabrique des produits industriels tels de l'équipement de manutention de matériel, de l'outillage pour l'érection de structure d'acier et des excavateurs hydrauliques. Cette demande visait une coentreprise comprenant les opérations de machinerie de la Dominion Bridge à Lachine, Québec. La Sulzer Brothers proposait d'acquiescer 49 pourcent des actions assorties du droit de vote, alors que la Dominion Bridge en détiendrait le reste. La coentreprise, sous l'appellation DB-Sulzer Inc., venait s'ajouter au groupe de technique hydrolique d'Escher Wyss en qualité de spécialiste des turbines de type Straflo.

Le gouvernement a autorisé la demande car il était convaincu que cette coentreprise apporterait des avantages appréciables au Canada au chapitre des effets sur l'activité économique, de la participation canadienne, de la productivité, de l'efficacité et de la technologie industrielles.

les effets sur l'environnement, en particulier le drainage et l'infiltration d'eau salée dans les fertiles terres agricoles qui entourent le bassin. Le projet sera doté de dispositifs de contrôle à distance et sera relié au système de la société d'électricité de la Nouvelle-Écosse. On s'attend à ce que la construction soit achevée d'ici le printemps 1983.

### Projets découlant d'Annapolis

Le projet-pilote d'Annapolis s'avère un test pour la poursuite du développement du bassin Cumberland de la Baie de Fundy, dont le coût est évalué à plusieurs milliards de dollars. Situé entre les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, le bassin Cumberland est l'un des trois sites jugés propices à l'exploitation de l'énergie marémotrice, avec la baie Cobequid (Nouvelle-Écosse) et la baie Shepody (Nouveau-Brunswick).

On a choisi le bassin Cumberland comme site du premier projet principale-

ment en raison de sa plus petite taille, ce qui minimise les risques techniques et financiers. De plus, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick peuvent toutes deux bénéficier des retombées du projet, puisqu'elles se partagent le bassin. De plus, en dépit du fait qu'il soit le plus petit des trois sites, le bassin est suffisamment grand pour répondre de façon substantielle aux besoins en énergie de la région des Maritimes. Des facteurs de coûts et de protection de l'environnement ont également joué en sa faveur.

Dans sa réévaluation de 1977 du concept d'exploitation marémotrice de la Baie de Fundy, le Bay of Fundy Tidal Power Review Board a présenté une argumentation exhaustive et convaincante en faveur du projet. Il a souligné que l'exploitation de cette ressource renouvelable, présente sur place, réduirait la nécessité de recourir au pétrole importé et résulterait de ce fait, en des économies appréciables en termes de balance des paiements. La stabilité du coût d'exploitation tout au long de la durée de la centrale (75 ans) serait

un atout décisif en regard des fluctuations de coût qu'entraîne la dépendance face au pétrole importé. On prévoit également que les coûts de production d'électricité dans les provinces maritimes seraient beaucoup moins élevés avec l'énergie marémotrice. C'est une forme d'énergie non-polluante et son exploitation au Canada placerait le pays à l'avant-garde de ce genre de technologie, créant ainsi des occasions de développements industriels connexes et d'application de cette technologie à d'autres types de production d'électricité.

Si le projet réussit, l'exploitation de l'énergie marémotrice dans la Baie de Fundy se placera au rang des réalisations techniques les plus intéressantes et ingénieuses des prochaines décennies. Il servira d'exemple pratique pour d'autres pays. Bien que l'énergie marémotrice ne soit certainement pas l'unique solution aux problèmes de carburant associés à la production d'électricité, elle contribuera cependant à palier la rareté et les prix sans cesse croissants des carburants.

# L'investissement étranger dans le secteur des services

par Frank Swedlove

Examiner les demandes d'acquisition et de création d'entreprises au cours des six dernières années a permis à l'Agence d'examen de l'investissement étranger d'observer l'étendue et d'identifier les motifs des nouveaux investissements étrangers dans le secteur des services. Cet article s'appuie sur l'expérience de l'Agence et d'autres sources d'information pour donner un aperçu des activités des investisseurs étrangers dans ce secteur.

Le secteur des services n'a que rarement fait l'objet d'études sérieuses et s'avère le secteur économique le moins bien connu. Son importance a souvent été minimisée comme d'ailleurs l'illustre l'affirmation de Adam Smith, dans son œuvre *Wealth of Nations*: "L'État souverain . . . et tous les agents de la justice et de la guerre qui le servent, ainsi que tous les membres de l'armée et de la marine, sont des travailleurs improductifs; de même le travail de tous les membres du clergé, des avocats, médecins, hommes de lettres de toutes sortes: artistes, bouffons, musiciens, chanteurs d'opéra, danseurs d'opéra, etc. . . périclète dès le premier instant de sa production." Même si la plupart des économistes d'aujourd'hui ne partagent pas l'opinion de Smith, ils sont toujours réticents à s'engager dans l'analyse du secteur des services en raison de la dépendance de leur profession face à une méthodologie qui se prête mieux à l'étude de phénomènes tels que la production, le rendement et d'autres éléments économiques de cette nature.

Le premier problème auquel on se heurte dans l'étude du secteur des services émerge de sa définition-même. Aux fins de cet article, les industries du secteur des services comprendront celles qui ne sont pas incluses généralement dans le secteur de la transformation des ressources et qui ne s'occupent pas non plus de fabrication ou de traitement des marchandises notamment: la construction, le transport, les communications et autres services; le commerce en gros et de détail; les finances, l'assurance et l'immobilier; les services communautaires, commerciaux et particuliers. Bien que les sociétés d'État fassent partie de cette catégorie, nous n'avons pas inclus la fonction publique ni la défense dans l'étude de ce secteur.

Les importantes contraintes qui limitent l'accès aux autres secteurs de l'industrie, notamment dans l'industrie minière et manufacturière, n'existent pas dans le cas du secteur des services. En effet, les fonds requis en matière d'équipement et de machinerie dans le secteur des services sont relativement peu importants, ce qui permet aux investisseurs une plus grande mobilité. De fait, la seule contrainte que connaissent les investisseurs dans ce secteur provient de la limite de leurs propres aptitudes et esprit d'innovation.

Les restaurants-minute, les services de garderie et l'adaptation de programmes informatiques et de services-conseils à une

grande variété d'entreprises illustrent bien la rapidité avec laquelle les investissements peuvent s'effectuer dans ce secteur ainsi que leur nature innovatrice.

## Niveau de contrôle étranger

Le niveau de contrôle étranger dans le secteur des services, comparé avec le reste de l'industrie canadienne, s'avère de faible importance. En 1977, la dernière année pour laquelle on a obtenu des données en vertu de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers (CALURA), seulement 13 pourcent de l'actif dans ce secteur étaient contrôlés par des étrangers. Quoique les données de CALURA excluent les établissements financiers, qui viennent en tête en termes d'actif dans ce secteur, ce pourcentage semble refléter assez fidèlement le secteur tout entier puisque le contrôle étranger dans les établissements financiers a indépendamment été évalué à 12 pourcent.

Parmi les industries de services examinées par CALURA, le niveau de contrôle étranger s'avère le plus bas (7 pourcent) dans les transports, communications et autres services et au plus haut (23 pourcent) dans le commerce en gros. Mais même ce dernier pourcentage paraît faible si on le compare à celui accusé dans les autres secteurs, comme dans le secteur minier (51 pourcent à contrôle étranger) et les industries manufacturières (54 pourcent).

Un certain nombre de raisons expliquent le haut niveau de contrôle canadien dans certaines industries du secteur des services, notamment la protection de secteurs-clé par des lois qui exigent qu'au moins une bonne partie des entreprises soient à contrôle canadien. Les banques et autres institutions financières, la radio-diffusion et les journaux sont régis par de telles lois. On peut également citer comme raison la participation directe des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au capital-actions de certaines entreprises comme le transport aérien et ferroviaire, la radiodiffusion, les services d'électricité, d'aqueduc et de téléphone. Ce facteur explique en grande partie le haut niveau de contrôle canadien dans le secteur des transports, des communications et des services publics.

Cependant, des entreprises à contrôle étranger se classent parmi les plus importantes dans un bon nombre d'industries du secteur des services, comme l'indique la liste des plus importantes compagnies canadiennes établie par le *Financial Post*.

*Frank Swedlove est chef de la division de la recherche sur les politiques au sein de la direction de la recherche et de l'analyse à l'Agence.*

**Tableau 1**  
**Contrôle étranger dans le secteur des services, 1977**

Industrie	Contrôle étranger de l'actif des industries	
	— millions de \$ —	— % —
Construction	1 905	12
Transport, communications et autres services publics	6 032	7
Commerce en gros	7 572	26
Commerce de détail	3 221	16
Services commerciaux et personnels	3 723	18
Total	22 453	13

Source: Statistique Canada, no de catalogue 61-210, CALURA, 1980.

Parmi les 50 plus gros détaillants du Canada, on compte 20 entreprises à contrôle étranger: 13 des États-Unis (dont Sears, Canada Safeway, Woolworths, les trois compagnies à capital étranger parmi les 10 premières); 4 du Royaume-Uni; 2 du Japon et une d'Allemagne de l'Ouest. Dix-sept des 35 plus grandes compagnies d'assurances sont contrôlées par des étrangers. Neuf d'entre elles sont à capital américain, dont l'Assurance Royale, le plus grand assureur contre les pertes de biens et les accidents, Allstate et La Métropolitaine, compagnie d'assurance-vie, alors que sept autres, dont Commercial Union, Lloyd's of London et la Prudentielle sont contrôlées au Royaume-Uni. Même parmi les institutions financières, domaine dans lequel les dix principales sont à capital canadien, on compte un bon nombre d'entreprises étrangères dont la General Motors Acceptance Corp., la Ford Motor Credit Co. du Canada et Household Finance Corp. En outre, deux des quinze plus grands promoteurs immobiliers sont contrôlés par des étrangers.

Les États-Unis viennent en tête, à titre de plus importante source de contrôle étranger dans le secteur des services, comptant pour environ 73 pourcent des actifs détenus par des étrangers, suivis du

Royaume-Uni, du Japon et de l'Allemagne de l'Ouest. En fait, dans trois des cinq catégories énumérées au tableau 2, le contrôle américain dépassait 85 pourcent. La construction était la seule catégorie pour laquelle le total de tous les autres pays étrangers était supérieur à celui des États-Unis.

### L'expérience de l'Agence dans le secteur des services

Étant donné le niveau relativement peu élevé de contrôle étranger dans le secteur des services, le nombre de demandes visant ce secteur, soumises à l'Agence, peut paraître étonnant. Entre avril 1974 et la fin de mars 1980, le nombre de demandes dans ce secteur dépassait le total combiné des demandes visant les secteurs manufacturier et des ressources. La prédominance était particulièrement marquée dans le cas des demandes de création d'entreprises (62 pourcent). Le commerce en gros et de détail a été le plus souvent visé. Il est intéressant de constater que, même si les États-Unis ont été identifiés comme le pays de contrôle dans plus de 60 pourcent des demandes dans quatre des cinq catégories énoncées, ce chiffre est considérablement plus bas que la part de 73 pourcent des actifs qu'ils détiennent dans le secteur tout entier. La seule caté-

gorie du secteur des services où les États-Unis n'étaient pas à l'origine de la majorité des demandes était celle de la finance, de l'assurance et de l'immobilier où l'Europe comptait pour plus de la moitié des cas.

Les investissements dans le secteur des services tendaient à être de moindre importance comparés à ceux dans les autres secteurs, surtout dans le cas de la création d'entreprises pour lesquelles la moyenne de l'investissement prévu était d'environ \$520 000 en regard de plus de \$1,6 million dans les autres secteurs. Par ailleurs, la valeur moyenne de l'actif dans les demandes d'acquisition était à peu près la même pour les services que pour les autres secteurs (environ \$8 millions). Seulement 4 pourcent des demandes dans le secteur des services reçues entre avril 1974 et mars 1979 comportaient des actifs de plus de \$10 millions et la plupart de ces demandes visaient l'immobilier, la construction et l'assurance. De plus, le nombre d'employés impliqués dans la demande type du secteur des services était beaucoup plus bas que dans les autres secteurs. Les nouvelles entreprises devaient créer en moyenne 17 emplois dans le secteur des services en regard de 20 dans les autres secteurs. Quant aux acquisitions, elles devaient toucher en moyenne 107 employés dans le secteur des services et 133 dans les autres secteurs.

### Nature de l'investissement étranger dans les services

Contrairement aux industries productrices de biens, qui peuvent étendre leurs marchés grâce à l'exportation, la plupart des industries de services doivent s'établir directement sur le marché qu'elles veulent conquérir.

La plupart des investissements étrangers dans ce secteur se font sous forme d'intégration horizontale. Dans l'espoir d'étendre leur marché, ces investisseurs offrent au Canada les mêmes services qu'ils fournissent dans leur pays d'origine. De plus, plusieurs de ces requérants proposent d'offrir des services presque identiques à ceux déjà offerts au Canada. Par exemple, dans le commerce de détail, des entreprises comme Boots (pharmacies), Marks and Spencer (vêtements), Rustcraft (cartes de souhaits) et Barclay-Lane's (chaussures) ont toutes étendu leur marché en investissant au Canada, à une époque où le Canada était déjà desservi par des entreprises bien établies dans ces domaines. Une autre méthode pour les entreprises étrangères d'accroître leurs activités au Canada, en particulier pour les Américains, a été l'accord de franchise. Depuis la création de l'Agence, des entreprises dans des industries telles que la restauration-minute, l'entretien et la réparation d'automobiles, l'immobilier-résidentiel et les garderies ont établi des organisations-parapluies pour surveiller les détenteurs de franchise canadiens indépendants.

**Tableau 2**  
**Pourcentage des actifs contrôlés par des étrangers en 1977 par pays de contrôle en dernier ressort**

	É.-U.	R.-U.	Japon	R.F.A.	Autres O.C.D.E.	Autres
Construction	43,2	15,8	x	0,4	38,7	1,5
Transport, communications et autres services publics	91,7	2,7	0,1	1,1	2,2	2,3
Commerce en gros	51,5	15,2	11,9	5,7	13,5	2,2
Commerce de détail	86,6	10,6	0,9	0,3	1,4	0,3
Services commerciaux et personnels	86,4	8,6	x	1,1	1,4	1,4
Total	72,4	10,1	4,3 <sup>e</sup>	2,5	9,0 <sup>e</sup>	1,7

x Données confidentielles e Données estimatives

Source: Statistique Canada, no de catalogue 61-210, CALURA, 1980.

**Tableau 3**  
**Demandes sujettes à examen visant le secteur des services**  
**avril 1974 — mars 1979**

	Acquisitions	Nouvelles entreprises <sup>a</sup>	Total
Construction	11	26	37
Transport, communications et autres services publics	41	29	70
Commerce en gros et de détail	290	327	617
Finances, assurances et immobilier	68	43	111
Services communautaires, commerciaux et personnels	102	159	261
Total	512	584	1,096

<sup>a</sup>Les clauses de la Loi ayant trait aux nouvelles entreprises sont entrées en vigueur en octobre 1975.

Alors que certains investissements portent sur des services qui existent déjà au Canada, d'autres en introduisent d'entièrement nouveaux. Ces investissements "à idées nouvelles" peuvent être des innovations dans la livraison d'un service ou représenter une spécialisation toute nouvelle d'une partie d'un marché existant. Ils apparaissent le plus souvent dans les catégories de services commerciaux et personnels. Les grands centres commerciaux et les mini-entrepôts s'avèrent deux nouveaux concepts introduits au Canada au cours des dernières années. Mais les services informatiques et de consultation se sont révélés être le genre d'investissement innovateur qui a connu la croissance la plus rapide. L'Agence a reçu des demandes de compagnies informatiques étrangères qui proposaient d'offrir des programmes de logiciel spécialisés à une grande variété de clients tels que les loteries, les dentistes, les concessionnaires d'automobiles, les entreprises d'entretien d'avion, les pistes de courses et les agents d'immobilier. De plus, des entreprises étrangères de consultation ont offert des services spécialisés dans les domaines du contrôle de la pollution, de la fabrication

de chaussures, des produits forestiers et du traitement des déchets. Ayant déjà engagé les coûts initiaux pour la mise au point du logiciel et de la technique dans leur marché d'origine, ces entreprises peuvent offrir leurs services aux compagnies et individus canadiens à des prix avantageux.

L'acquisition ou l'établissement par un manufacturier étranger d'un service de distribution au Canada constitue une autre importante forme d'investissement dans ce secteur. C'est presque un axiome dans le monde des affaires que plus la complexité d'un produit est grande, plus il est avantageux d'avoir son propre réseau de distribution. C'est parce qu'un produit complexe requiert du personnel plus qualifié pour la vente et le service après-vente. Parmi les entreprises qui ont adopté cette stratégie, on compte des fabricants d'automobiles, d'appareils photographiques, d'ordinateurs et de matériel audio.

L'adaptation au niveau international ou l'internationalisation des services constitue une troisième catégorie d'investissement dans ce secteur. C'est souvent le résultat d'une évolution progressive dans la conduite des affaires ou d'un brusque change-

ment de politique gouvernementale ou industrielle. Un exemple des plus éloquents d'internationalisation des services est donné par le courtage d'assurances. Les multinationales préfèrent de plus en plus traiter avec une maison de courtage qui soit familière avec leurs entreprises, leur industrie et le matériel qu'elles utilisent dans leurs activités à l'échelle mondiale. Un grand nombre de maisons de courtage ont mis sur pied des filiales à part entière pour répondre aux besoins de leur clientèle multinationale. L'internationalisation ne se limite cependant pas au seul domaine financier. Par exemple, les entreprises de messageries qui se sont établies au départ sur une base nationale essaient actuellement de constituer des filiales pour s'occuper des livraisons outre-frontières et desservir les marchés locaux.

À l'occasion, il arrive que des particuliers ou des compagnies étrangères détectent au Canada le besoin pour un service qui n'est pas disponible dans ce pays. Comme exemple, on peut citer le cas de deux entreprises américaines qui ont récemment proposé à l'Agence de constituer au Canada une compagnie de recrutement pour le personnel technique de l'industrie aéronautique canadienne, dont l'expansion récente a conduit à une pénurie d'ingénieurs, de dessinateurs et d'autres experts dans le domaine.

### Perspectives

Bien que l'évolution rapide de la technologie rende toute prévision hasardeuse, un certain nombre de changements sociaux annoncent probablement certains types d'investissements dans le secteur des services de la part d'entreprises étrangères et canadiennes. La participation croissante des femmes à la main-d'oeuvre et le nombre grandissant de familles mono-parentales sont des phénomènes qui ont fait et continuent de faire augmenter la demande pour des services tels les garderies et les services ménagers. L'évolution rapide qu'a connue récemment la technologie des communications et de l'informatique devrait susciter le développement de nombreuses activités dans le secteur des services, particulièrement au sein de la petite entreprise et des particuliers. La demande pourrait bientôt augmenter, par exemple, pour les services d'appels, l'utilisation d'ordinateurs à temps partagé et les systèmes de sécurité perfectionnés.

Sans doute, l'internationalisation des services financiers se poursuivra. Les modifications qui doivent être apportées à la Loi sur les banques du Canada devraient avoir pour conséquences des investissements appréciables de la part des banques étrangères. Les compagnies de prêt, impliquées dans l'émission et la vérification du crédit, suivront probablement la même voie et on assistera à une internationalisation encore plus vaste des entreprises de courtage d'assurances et des maisons de conseillers en placements.

**Tableau 4**  
**Demandes d'investissement sujettes à examen**  
**Taille moyenne des investissements dans le secteur des services**

	Nouvelles entreprises: valeur moyenne des investissements proposés	Acquisitions: valeur moyenne de l'actif acquis
	— milliers de \$ —	
Construction	5 746	3 944
Transport, communications et autres services publics	288	3 211
Commerce en gros et de détail	67	6 342
Finances, assurances et immobilier	509	25 632
Services communautaires, commerciaux et personnels	644	4 922
Total	520	8 060

# Projets d'investissement au Canada

## Électricité, pétrole, gaz et mines

Cette liste donne un aperçu des projets d'investissement présentement en cours ou officiellement projetés dans les secteurs de l'électricité, du pétrole, du gaz et des mines. Seuls les projets de plus de \$10 millions sont inclus. D'autres secteurs feront l'objet d'une rubrique dans les numéros subséquents de l'Investisseur étranger. L'information a été tirée de coupures de presse.

Ce rapport a été préparé par le comité de rédaction de la revue L'Investisseur étranger.

On prévoit que les projets d'investissement dans ce secteur continueront d'être particulièrement forts en 1980 et plus tard. Selon une enquête récente auprès de grandes entreprises, menée par Industrie et Commerce, les projets d'investissement atteindront près de \$7 milliards en 1980 pour les sociétés minières, pétrolières et gazifères et \$6 milliards du côté des services. Plusieurs projets n'en sont qu'à l'étape de la planification et comporteront d'importants investissements dans les années à venir. L'exploitation du charbon thermique, par exemple, pourrait nécessiter près de \$1 milliard au cours de la prochaine décennie et les projets de pétrole lourd en Alberta impliqueront des investissements de plusieurs milliards de dollars.

## PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT AU CANADA

Compagnie et description du projet	Date d'achèvement	Coût (\$ millions)	Emplacement
<b>Colombie-Britannique</b>			
<b>Électricité</b>			
Nouvelles installations électriques			
B.C. Hydro and Power Authority (hydro)	1983-1984	1,600	Revelstoke
(hydro)	1980	500	Pend d'Oreille River
(hydro)	1980	410	Peace Canyon
(hydro)	1987-1988	1,500	Peace River, Site C
ligne de transmission		57	continent à l'Île de Vancouver
<b>Pétrole et gaz</b>			
Westcoast Transmission Co. Ltd. Ligne de transmission du gaz (projetée)	1983	183	Williams Lake à Comox
Pacific Northern Gas Ltd. Ligne de transmission du gaz	1983	75	Île de Vancouver
<b>Mines</b>			
British Petroleum Exploitation du charbon	1983	400	Chetwynd
Carolin Mines Ltd. and Aquarius Group Nouvelle mine d'or	1981	20	Hope
Climax Molybdenum Corp. of B.C. Ltd. Remise en marche et expansion d'une mine de molybdène	1982	145	Alice Arm
Cominco Ltd. Usine électrolytique et de fonte, raffinerie de zinc	1982	210	Trail
Nouvelle usine de filtrage du zinc	n.d.	23	Trail
Modernisation de la mine Sullivan de plomb-zinc	1985	20	Kimberley
Dupont Canada Inc. Nouvelles mine et usine d'or-argent	1981	12	Chappelle
Fording Coal Ltd. Expansion de mine de charbon	1982	115	Elkford

Imperial Oil Ltd. Réouverture de mine de cuivre	1980	10	Stewart
Kaiser Resources Ltd. Expansion d'usine de préparation du charbon	n.d.	16	Sparwood
Annexe à la mine de coke	n.d.	10	Sparwood
Nouvelle mine de charbon	n.d.	200	Greenhills
Lornex Mining Corp. Ltd. Expansion de mine et d'usine de cuivre-molybdène	n.d.	160	Highland Valley
Newmont Mines Ltd., Similkameen Division Mines à ciel ouvert	1981	23	Copper Mountain
Noranda Mines Ltd. Exploitation de mine de cuivre-zinc	n.d.	62	Goldstream Valley
Shell Canada Ltd. Exploitation de charbon thermal	1982	180	Lime Creek
Teck Corp. Ltd. Mine et usine de cuivre-molybdène	1980	161	Highland Valley
Valley Copper Mines Mine de cuivre	n.d.	300	Highland Valley
Western Mines Ltd. Mine de cuivre-plomb-zinc	1983	20	Buttle Lake

---

## Alberta

---

### Électricité

Nouvelles installations électriques			
Alberta Power Ltd. (thermale)	1985-1986	750	Sheerness
(thermale)	1981	242	Battle River
Calgary Power Ltd. (thermale)	1984	500	Keephills
Edmonton Power (thermale)	1987-1988	663	Genesee
<b>Pétrole et gaz</b>			
Amoco Canada Petroleum Co. Ltd. Projet-pilote de sables bitumineux	1982	46	Fort McMurray
Aquitaine Co. of Canada Ltd. Usine de traitement du soufre	1981	10	Ram River
Expansion d'usine de traitement du gaz	1980	17	Ram River
Chevron Standard Ltd. Usine de traitement du gaz	1981	10	West Pembina
Esso Resources Canada Ltd. Projet de sables bitumineux	1985	6 000	Cold Lake
Usine de traitement des hydrocarbures	n.d.	12	Everdell
Expansion d'installations pour le gaz	1981	75	Judy Creek
Foothills Pipe Lines Ltd. "Préconstruction" du gazéoduc de l'Alaska	1981	655	Sud-ouest de l'Alberta
Gulf Canada Resources Inc. Usine de traitement du gaz	1982	200	Robb
Gulf Canada Ltd. Expansion de raffinerie de pétrole	1983	100	Edmonton
Imperial Oil Ltd. Expansion de raffinerie de pétrole	1982	100	Edmonton
Shell Canada Ltd. Projet de sables bitumineux (Alsands)	1987	6 000	Fort McMurray
Raffinerie de pétrole	1983	750	Edmonton
Suncor Inc. Expansion d'usine de pétrole lourd	1982	200	Fort McMurray
Suncor Inc. et Worldwide Energy Co. Projet d'extraction thermique de pétrole lourd	1987	75	Cold Lake

### Mines

Petro Canada Mine de charbon	1981	38	Kipp
Forestburg Collieries Ltd. Mine de charbon	1982	n.d.	Sheerness
Manalta Coal Ltd. Expansion de mine de charbon	1982	n.d.	Sheerness

---

**Saskatchewan**

---

**Pétrole et gaz**

Husky Oil Ltd.

Augmentation de la capacité de raffinerie de pétrole lourd	n.d.	55	Lloydminster
--	------	----	--------------

**Mines**

Amok Ltd.

Phase 2, mine et usine d'uranium	1984	85	Cluff Lake
----------------------------------	------	----	------------

Potash Corporation of Saskatchewan Ltd.

Expansion de mine de potasse	1981	73	Rocanville
------------------------------	------	----	------------

Expansion de mine de potasse	1980	27	Lanigan
------------------------------	------	----	---------

Ideal Basic Industries Inc.

Expansion de l'exploitation du potasse	n.d.	26	nord de la Saskatchewan
--	------	----	-------------------------

Esso Minerals Canada, Numas Oil &amp; Gas Ltd.,

Bow Valley Industries Ltd

Nouvelle mine-usine d'uranium	1984	300	Midwest Lake
-------------------------------	------	-----	--------------

International Minerals &amp; Chemical Corp.

Modernisation de mine de potasse	1982	55	Esterhazy
----------------------------------	------	----	-----------

Saskatchewan Mining and Development Corp.,

Urinerz Exploration et Eldor Resources

Mine d'uranium	1983	300	Key Lake
----------------	------	-----	----------

---

**Manitoba**

---

**Électricité**

Nouvelles installations électriques

Manitoba Hydro (hydro)	1989	n.d.	Limestone, Nelson River
------------------------	------	------	-------------------------

**Mines**

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd.

Exploitation de mine de cuivre-zinc	1982	10	Snow Lake
-------------------------------------	------	----	-----------

Inco Ltd.

Traitement de minerai	1980	10	Thompson
-----------------------	------	----	----------

Creusage du puits de mine Birchtree	1982	31	Thompson
-------------------------------------	------	----	----------

---

**Ontario**

---

**Électricité**

Nouvelles installations électriques

Hydro Ontario (thermale)	1984-1988	850	Atikokan
--------------------------	-----------	-----	----------

(thermale)	1981	400	Thunder Bay
------------	------	-----	-------------

(nucléaire)	1983-1987	4 200	Bruce B, Lac Huron
-------------	-----------	-------	--------------------

(nucléaire)	1982-1984	2 900	Pickering, Lac Ontario
-------------	-----------	-------	------------------------

(nucléaire)	1988-1991	7 000	Darlington, Lac Ontario
-------------	-----------	-------	-------------------------

Great Lakes Power Co. Ltd.

	1982	95	Sault Ste-Marie
--	------	----	-----------------

**Mines**

Campbell Red Lake Mines Ltd.

Expansion de mine-usine d'or	1982	10	Red Lake
------------------------------	------	----	----------

Nouvelle mine d'or	1983	75	Detour Lake
--------------------	------	----	-------------

Denison Mines Ltd.

Expansion de mines d'uranium	1984	250	Elliot Lake
------------------------------	------	-----	-------------

Dome Mines Ltd

Expansion de mine d'or	n.d.	50	Porcupine
------------------------	------	----	-----------

Domtar Inc.

Expansion de mine de sel	1982	25	Goderich
--------------------------	------	----	----------

Eldorado Nuclear Ltd.

Nouvelle raffinerie d'uranium	1982	130	Port Hope
-------------------------------	------	-----	-----------

Inco Ltd.

Système de ventilation de la mine Creighton	1982	72	Sudbury
---	------	----	---------

Preston Mines Ltd.

Remise en marche de mine d'uranium	1984	186	Elliot Lake
------------------------------------	------	-----	-------------

---

**Québec**

---

**Électricité**

Nouvelles installations électriques				
Société d'énergie de la Baie James	(hydro)	1979-1985	15 000	Baie James
Hydro Québec	(hydro)	1985	900	Manic
<b>Mines</b>				
Alcan Aluminum Ltd.				
Nouvelle fonderie d'aluminium		1981	200	La Baie
Asbestos Corp.				
Améliorations à la mine d'amiante		1983	122	Thetford Mines
Carey Canadian Mines				
Amélioration du contrôle de la pollution		1980	11	East Broughton
Dumagami Mines				
Concentrateur de molybdène		1980	10	Cadillac
Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd. et Selco Mining Corp.				
Nouveau concentrateur		1981	80	Joutel
Johns-Manville Canada Inc.				
Modernisation de mine-usine d'amiante		1981	77	Asbestos
Kiena Gold Mines				
Nouvelle mine d'or		1982	22	Dubuisson
Quebec Cartier Mining				
Améliorations		1983	179	Port Cartier
Teck Corp. Ltd. et Niobec Inc.				
Expansion de mine de columbium		1981	10	St-Honoré

---

**Région de l'Atlantique**

---

**Électricité**

Nouvelles installations électriques				
Newfoundland and Labrador Hydro Commission	(hydro) (hydro)	1980 1982	83 155	Hinds Lake, T.-N. Upper Salmon River, T.-N.
Lower Churchill Development Corp.	(hydro)	n.d.	2 000	Muskrat Falls, T.-N.
Nova Scotia Power Corporation	(hydro, marémotrice)	1983	47	Baie de Fundy, N.-É.
New Brunswick Electric Power Commission	(nucléaire)	1981	1 100	Point Lepreau, N.-B.
<b>Mines</b>				
Brinco Ltd.				
Mine d'uranium (possible)		n.d.	160	Kaipokok Bay, Labrador, T.-N.
Brunswick Mining & Smelting				
Expansion et améliorations à la mine et à la fonderie de zinc-plomb		1981	44	Bathurst, N.-B.
Brunswick Tin Mines Ltd.				
Nouvelles mine et usine de tungstène- molybdène		1981	80	près de Fredericton, N.-B.
Cape Breton Development Corp.				
Phase 2, mine de charbon Donkin		1981	30	Cape Breton Island, N.-É.
Denison Mines				
Exploitation de sel-potasse		1983	150	Sussex, N.-B.
Home Oil				
Installations d'entreposage souterrain		1983	100	Cape Breton Island, N.-É.
Potash Co. of America				
Nouvelle mine de potasse		1981	265	Sussex, N.-B.

---

**Yukon et Territoires du Nord-Ouest**

---

**Mines**

Arvik Mines Ltd.				
Exploitation de mine de zinc-plomb		1982	150	Little Cornwallis Island
Cyprus Anvil Mining Corp.				
Expansion d'usine et mine de plomb-zinc		1981	72	Faro, Yukon

# Stimulants industriels provinciaux

Les provinces canadiennes offrent aux investisseurs potentiels et aux industriels tant étrangers que locaux une variété de services professionnels, techniques et financiers. Ainsi, la majorité des ministères provinciaux de l'industrie et du commerce ont élaboré des programmes d'aide financière et technique à l'intention des entreprises qui désirent s'établir dans leur juridiction. Ces programmes d'aide correspondent aux orientations économiques de chaque province et varient selon les secteurs que les gouvernements provinciaux ont identifié comme prioritaires. La structure industrielle de chaque province influe aussi sur les programmes d'aide mis à la disposition des entrepreneurs. Outre l'aide technique — services d'information, de consultation et d'orientation — qui est normalement apportée par les ministères de l'industrie et du commerce, plusieurs provinces ont créé des sociétés de développement qui apportent une aide financière en offrant des subventions, en garantissant des emprunts ou en participant au capital-actions de l'entreprise.

## Terre-Neuve

L'exploitation des ressources énergétiques de Terre-Neuve sera un des principaux facteurs du développement économique de cette province. Le potentiel hydro-électrique de cette province est immense et les recherches pétrolières au large des côtes s'avèrent des plus prometteuses. L'économie terre-neuvienne repose sur la production de pâtes et papier et du minerai de fer. Au chapitre de l'exploration minière, des dépôts d'or et d'uranium ont été localisés. La pêche constitue aussi une des principales industries de la province. Le secteur manufacturier compte pour peu dans l'économie de cette province. L'on y retrouve toutefois des entreprises de produits électroniques et de transformation des aliments. L'industrie touristique pourrait aussi faire l'objet de plusieurs investissements en raison des attractions naturelles et folkloriques de cette province.

## Newfoundland and Labrador Development Corporation Limited

L'apport financier de cette société d'État peut atteindre 80 pourcent des investissements des petites et moyennes entreprises s'ils sont inférieurs à \$2,5 millions. Ces prêts aux entreprises des secteurs primaire et secondaire sont accordés aux taux du marché. Le remboursement peut s'effectuer sur une période de 15 ans. La société d'État participe également jusqu'à concurrence de 49 pourcent à la mise de fonds sous la forme d'actions privilégiées. Afin d'encourager la transformation des produits de la mer, le ministère offre aux entreprises de transformation des

prêts sans intérêt pour une période de deux ans dépendant des modalités de paiement. Les prêts doivent servir à l'achat de certains équipements de transformation des produits de la pêche. **Contact:** Newfoundland and Labrador Development Corporation, C.P. 1738, 44 Torbay Road, St-Jean, Terre-Neuve, Canada A1C 5P5.

## Ministère du développement économique

Le ministère offre une aide financière aux petites et moyennes entreprises pour la mise au point de nouveaux produits et leur mise en marché. L'aide financière peut représenter jusqu'à 75 pourcent des coûts du projet mais ne dépassera pas \$50 000. **Contact:** Ministère du développement économique, Édifice de la Confédération, St-Jean, Terre-Neuve, Canada A1C 5T7.

## Ministère du développement rural

Le ministère offre des prêts sans intérêt aux entreprises afin d'encourager les petites industries de transformation des ressources. Les prêts peuvent atteindre \$20 000 et doivent servir à l'achat de terrains et d'édifices, à la construction ou à la rénovation d'édifices ou à l'achat d'équipements et de machinerie. Les prêts peuvent aussi servir à renflouer le fonds de roulement de l'entreprise.

Des prêts pouvant atteindre jusqu'à 50 pourcent des investissements approuvés sont offerts aux industries manufacturières et de transformation et à celles qui exploitent les ressources premières de la province. Les industries manufacturières et de

transformation qui désirent s'établir, s'agrandir ou se moderniser peuvent recevoir des prêts atteignant 50 pourcent des investissements approuvés jusqu'à concurrence de \$25 000. Le même programme s'applique aux industries qui exploitent les ressources premières à l'exception que la limite de prêt est établie à \$60 000 pour l'établissement et à \$30 000 pour des agrandissements. De plus, des prêts allant jusqu'à 75 pourcent des investissements approuvés sont accordés pour des projets de recherche et de développement ne dépassant pas \$10 000, qui peuvent conduire à l'établissement ou à l'expansion d'installations de fabrication ou de transformation dans la province ou à l'utilisation des ressources premières de la province. **Contact:** Ministère du développement rural, Édifice de la Confédération, St-Jean, Terre-Neuve, Canada, A1C 5T7.

D'autres programmes sont aussi offerts. Pour plus de renseignements, s'adresser à Planning and Priorities Secretariat, Executive Council, Édifice de la Confédération, St-Jean, Terre-Neuve, Canada A1C 5T7.

## Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard est la plus petite province canadienne avec une population d'environ 125 000 habitants. Traditionnellement, la pêche et l'agriculture ont été les deux principales industries. Le décor enchanteur de l'île a fait du tourisme une des principales industries de cette province. Depuis quelques années, l'île compte aussi une base industrielle croissante basée sur la transformation des aliments et sur certaines entreprises manufacturières spécialisées. Cette croissance du secteur manufacturier permet à la province de mieux équilibrer l'activité économique sur son territoire. La province compte deux programmes industriels d'importance pour les industries légères.

### Industrial Enterprises Incorporated

Cette agence gouvernementale offre aux entreprises des installations industrielles à des conditions avantageuses et à des termes flexibles. Elle offre de plus aux entreprises qui ont l'intention de mettre de l'avant des projets d'investissement des hypothèques sur immobilisations et équipements. **Contact:** Industrial Enterprises Incorporated, Parc industriel de West Royalty, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, Canada C1E 1B0.

### Ministère de l'Industrie et du Commerce de l'Île-du-Prince-Édouard

Le programme d'aide à l'industrie s'adresse aux entreprises du secteur manufacturier et de la transformation et à cer-

taines industries du secteur des services. Les entreprises admissibles peuvent obtenir un prêt-don sans intérêt qui peut atteindre \$30 000 pour chaque projet pour l'achat de machinerie et d'équipement. Le programme offre aussi une aide financière pour la construction ou la rénovation d'usines. Les gouvernements fédéral et provincial participent de façon conjointe au financement de ces programmes. **Contact:** Ministère de l'Industrie et du Commerce, C.P. 2000, 180 rue Kent, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, Canada C1A 7H8.

## Nouvelle-Écosse

Située sur les côtes de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse est considérée comme un centre international de recherches océanographiques et piscicoles. La pêche constitue une des industries les plus importantes de la province. Le sous-sol de la province contient du charbon, du zinc et du plomb. Les entreprises pétrolières sont quant à elles à explorer les fonds marins à la recherche de pétrole et de gaz. L'industrie manufacturière de la province est fortement axée sur la transformation des ressources. L'on y retrouve de plus des entreprises comme Volvo, Michelin et Crossley-Karastan qui contribuent énormément à la production industrielle de la province. L'on assiste aussi depuis quelque temps à l'arrivée de nombreuses entreprises à technologie océanographique qui tireront profit de l'expansion de la zone économique de 200 milles au large des côtes de l'Atlantique. Le commerce extérieur tient une place importante dans l'économie de cette province comme en fait foi le tonnage des marchandises véhiculées au port d'Halifax, l'un des plus importants de la côte est.

### Industrial Estates Limited

Cette société de la Couronne, qui favorise l'expansion de l'industrie manufacturière, accorde des prêts à long terme garantis sur première hypothèque, remboursables en 20 ans, et couvrant le prix total d'achat de terrains et de bâtiments par des entreprises manufacturières. Ces prêts à long terme peuvent également servir à financer jusqu'à concurrence de 60 pourcent, le prix de la machinerie; ils sont remboursables en 10 ans. **Contact:** Industrial Estates Ltd., 5151, rue George, Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada B3J 1M5

### Ministère du développement de la Nouvelle-Écosse

Le ministère du développement offre un certain nombre de programmes d'aide au commerce et à l'industrie. Par l'entremise de la Nova Scotia Resources Development

Board, il consent des prêts pour l'exploitation des ressources, des pêches et des services touristiques. Les programmes du Ministère visent la commercialisation, la gestion, le design industriel, le développement rural et les parcs industriels. Le programme d'aide à l'industrie rurale permet aux entreprises qui désirent s'établir, s'agrandir ou se moderniser à l'extérieur de la région Halifax-Dartmouth d'obtenir des prêts. Des parcs industriels ont été établis afin d'encourager les petites entreprises au cours de leur première année d'exploitation. D'autres ministères offrent des programmes d'intérêt pour les entrepreneurs, notamment dans le domaine de l'agriculture, des terres et forêts, du tourisme, de la main-d'oeuvre, des pêches et de l'éducation. **Contact:** Ministère du développement de la Nouvelle-Écosse, 5151, rue George, Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada B3J 1M5

## Nouveau-Brunswick

La province du Nouveau-Brunswick jouit d'une localisation géographique de choix pour bon nombre d'investisseurs; d'un côté, elle borde les États-Unis et de l'autre, ses ports de mer permettent un accès facile aux marchandises en provenance d'Europe. Cette situation géographique privilégiée a consacré le Nouveau-Brunswick comme un centre important du commerce extérieur sur la côte Atlantique. Les principales ressources sont l'agriculture, la forêt et le sous-sol riche en minéraux. Depuis quelques années, l'industrie manufacturière connaît un essor marqué principalement dans les secteurs des pâtes et papier, de l'alimentation et des métaux non métalliques.

### Ministère du Commerce et du Développement

Le ministère offre aux entreprises établies au Nouveau-Brunswick un vaste programme de soutien dans les domaines de la gestion, de la commercialisation, de la production et de la distribution. Le ministère est à l'affût de nouveaux projets d'investissement et évalue aussi les demandes d'aide financière présentées au Conseil de développement industriel du Nouveau-Brunswick par les entrepreneurs désireux de s'établir au Nouveau-Brunswick. **Contact:** Ministère du Commerce et du Développement, C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada E3B 5H1.

### Conseil de développement industriel du Nouveau-Brunswick

Le Conseil offre une aide financière aux entreprises sous la forme de prêts, de garanties de prêts, ou de participations au

capital-actions. Le Conseil gère aussi un programme conjoint fédéral-provincial de prêts-dons destinés aux petites entreprises. **Contact:** Ministère du Commerce et du Développement, C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada E3B 5H1.

## Gestion provinciale Ltée

Cette société de la Couronne participe au capital-actions de compagnies manufacturières situées au Nouveau-Brunswick. L'organisme peut prendre un intérêt dans les industries de fabrication et de transformation qui désirent s'installer au Nouveau-Brunswick. **Contact:** Ministère du Commerce et du Développement C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada E3B 5H1.

## Québec

Le Québec dispose de plusieurs avantages comparatifs sur lesquels il peut miser pour favoriser le développement de son économie. En plus de la présence de ressources naturelles relativement abondantes, le Québec dispose d'une base industrielle relativement forte dans les secteurs de l'aéronautique, de la construction navale et du matériel de transport en commun. Les perspectives de croissance sont également intéressantes dans les industries de la machinerie et des produits électriques. La disponibilité d'énergie hydro-électrique, dont le prix est très concurrentiel, confère au Québec un atout de première importance pour favoriser le développement d'industries manufacturières hautement productives, notamment dans les secteurs de l'électrometallurgie et de l'électrochimie. Il importe également de mentionner l'existence d'une assise industrielle et d'une compétence technologique relativement fortes dans certains secteurs, notamment le matériel de transport, les instruments de communication, le matériel électrique et les produits pharmaceutiques.

## Société de développement industriel du Québec (SDI)

Cette société est le principal outil utilisé par le gouvernement du Québec pour fournir de l'aide financière aux entreprises manufacturières établies sur son territoire. L'aide peut revêtir diverses formes selon la nature et les besoins de la société en cause: prêts au taux d'intérêt du marché; prise en charge d'une partie du coût des emprunts; remboursement d'une partie des prêts lorsque l'entreprise satisfait à certains critères; et achat du capital social d'une entreprise. **Contact:** Société de développement industriel du Québec, 1126, Chemin St-Louis, bureau 700, Sillery, Québec, Canada G1S 1E5.

## Stimulants fiscaux au développement industriel

Ces stimulants consistent en un fonds de relance industrielle favorisant la PME au moyen de crédit fiscal pouvant atteindre 25 pourcent de la dépense admissible et une réduction fiscale favorisant le développement industriel régional pour l'ensemble du secteur manufacturier. **Contact:** Administration du Fonds de relance industrielle, ministère de l'Industrie et du Commerce, 710, Place d'Youville, chambre 403, Québec, Québec, Canada G1R 4Y4.

## Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (MIC)

Une aide technique est offerte aux entreprises par ce ministère, sous forme principalement de services de consultation en matière de marketing, de finance, de gestion, de main-d'oeuvre et de production, de négociation d'accords sous licences, d'études de marchés et de statistiques. De plus, le MIC est représenté par des délégations permanentes et/ou des conseillers économiques à Atlanta, Boston, Bruxelles, Chicago, Dallas, Dusseldorf, Londres, Los Angeles, Milan, New-York, Paris, Tokyo et Toronto. **Contact:** Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Direction de la promotion industrielle, 1, Place Ville-Marie, 23e étage, Montréal, Québec, Canada H3B 3M6.

## Sociétés pour le développement de l'entreprise québécoise (SODEQ)

Ce sont des sociétés privées qui investissent dans les PME manufacturières du Québec et qui leur offrent une aide en matière de gestion. **Contact:** Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Direction générale des services aux entreprises, 710, place d'Youville, 8e étage, Québec, Québec, Canada G1R 4Y4.

## SOQUEM, SOQUIP, SOQUIA, REXFOR

Ces sociétés dont les actions sont entièrement détenues par la province de Québec encouragent des entreprises en participation avec des investisseurs canadiens et étrangers dans des projets du secteur minier (SOQUEM), du gaz et pétrole (SOQUIP), du secteur agro-alimentaire (SOQUIA) et de l'exploitation forestière (REXFOR). **Contact:** Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, Direction de la promotion industrielle, 1, Place Ville-Marie, suite 2300, Montréal, Québec, Canada H3B 3M6.

Enfin, les entreprises de transformation peuvent bénéficier d'exemptions de la taxe de vente provinciale sur certains produits, de remboursements intégraux de la taxe payée sur l'achat de carburant et sur la machinerie industrielle utilisée au Québec pour la transformation.

## Ontario

L'Ontario est l'un des centres économiques les plus importants au Canada. C'est en Ontario que l'on retrouve le plus d'entreprises manufacturières et un nombre important de sièges sociaux. Toronto, la capitale de la province, constitue le principal centre financier du pays et les entreprises de services y sont en très grand nombre. Les principales industries sont celles de l'automobile, de l'acier, du tourisme, de l'exploitation minière et des pâtes et papier.

Le gouvernement de l'Ontario offre de nombreux programmes conçus pour stimuler l'économie et créer des emplois par le biais d'aide financière et de services-conseil.

## Sociétés de développement

L'Ontario compte trois sociétés de développement: la Société de développement de l'Ontario, la Société de développement de l'est de l'Ontario et la Société de développement du nord de l'Ontario. Elles sont responsables de l'application de programmes conçus en vue d'encourager l'établissement de nouvelles entreprises manufacturières ou l'agrandissement des installations existantes. Aux termes de ces programmes, les prêts sont remboursables mais on peut reporter les paiements et jouir d'un congé d'intérêts pour une période limite de cinq ans.

Les sociétés offrent leurs services d'aide aux entreprises manufacturières et de services, à l'industrie touristique et aux exportateurs, qui désirent agrandir ou établir de nouvelles installations ou commercialiser un nouveau produit ou une nouvelle technologie. Voici un bref aperçu des programmes administrés par les sociétés de développement: hypothèques industrielles et location à rebours, crédits d'aide à l'exportation, prêts de capitaux d'entreprises, prêts aux petites entreprises.

Les subventions accordées aux sociétés ont doublé pour atteindre \$25 millions en 1980-1981 et leur limite de crédit aux termes du programme de crédits d'aide à l'exportation est passée de \$500 000 à \$1 million. **Contact:** Société de développement de l'Ontario, Édifice Mowat, 900 Bay Street, Toronto, Ontario, Canada M7A 2E7.

## Conseil de développement de l'emploi

Un fonds de développement de l'emploi a été créé en 1979 en vue de stimuler la croissance de l'économie ontarienne en encourageant de nouveaux investissements. Les demandes d'aide des entreprises ontariennes sont évaluées individuellement selon les objectifs établis par le conseil qui doit également tenir compte des autres requêtes et des fonds disponibles. Les demandes de moins de \$250 000 doivent être adressées à la Société de

développement de l'Ontario. **Contact:** Directeur du programme, Conseil de développement de l'emploi, 6e étage, Bloc Hearst, 900 Bay Street, Toronto, Ontario, Canada M7A 2E7.

## Programme des sociétés de développement de la petite entreprise

Ce programme est conçu en vue d'encourager la participation au capital-actions de petites entreprises en Ontario. Les crédits à l'investissement de ce genre ne sont disponibles que lors de l'émission de nouvelles actions des SDPE.

Sous réserve de certaines conditions, les investisseurs peuvent établir leur propre société de développement de la petite entreprise, suivant une simple procédure d'enregistrement. En 1980-1981, les capitaux minima requis sont de \$100 000. Les entreprises d'exploration et d'exploitation minières, du gaz et du pétrole ne sont pas éligibles à ce programme mais sont admissibles en vertu d'autres programmes d'aide.

À la réception de leur certificat d'actions d'une SDPE, les individus peuvent s'adresser au ministère ontarien du Revenu pour obtenir leur crédit. La SDPE fournira au ministère du Revenu une preuve de l'achat d'actions à cet effet. Dans le cas des entreprises, une déclaration sera remise au ministère du Revenu, et une fois approuvée, elles pourront reporter ces crédits à une autre année financière et ce, indéfiniment. **Contact:** Direction de l'impôt et de la politique fiscale, Ministère du Trésor et de l'Économie, Parliament Buildings, Queen's Park, Toronto, Ontario, Canada M7A 1Y7 ou Programme des SDPE, Ministère du Revenu, Parliament Buildings, Queen's Park, Toronto, Ontario, Canada, M7A 2B3.

## Ministère de l'Industrie et du Tourisme

Le ministère ontarien de l'Industrie et du Tourisme a mis sur pied à l'intention des entreprises de fabrication et de services un certain nombre de programmes de soutien qui leur permettent d'étendre leurs activités, d'identifier des occasions d'affaires au pays et à l'étranger, d'acquiescer de nouvelles technologies, d'établir de nouveaux centres de production et de faire la mise en marché de leurs produits au pays et à l'étranger. Il offre également une gamme de services commerciaux en vue d'identifier et d'exploiter les marchés d'exportations, d'aider certaines industries à pénétrer les marchés d'exportation, de remplacer les importations et d'aider certaines entreprises à augmenter leur part du marché national. **Contact:** Ministère de l'Industrie et du Tourisme, Parliament Buildings, Queen's Park, Toronto, Ontario Canada M7A 2E1.

## Manitoba\*

Situé au centre du pays, le Manitoba possède une économie basée principalement sur l'agriculture et les mines. Cependant, depuis quelques années, la base économique de cette province s'étend et se diversifie par suite de la croissance de l'industrie manufacturière qui est moins intimement liée aux ressources naturelles.

## Ministère du développement économique et du tourisme

Le ministère offre plusieurs programmes aux entreprises. Le programme Rural Small Enterprise Incentives consent des prêts à remboursement conditionnel sans intérêt aux entreprises de fabrication, de traitement ou d'entretien et de réparation connexes: pour les nouvelles entreprises, les prêts équivalent à 50 pourcent du coût en capital admissible allant jusqu'à \$30 000; pour les entreprises existantes, ils atteignent 30 pourcent du coût en capital admissible, allant jusqu'à \$18 000. Pour qu'une entreprise soit admissible, ses ventes annuelles ne doivent pas dépasser \$500 000 et elle doit être située en dehors de Winnipeg et des municipalités avoisinantes. **Contact:** Ministère du développement économique et du tourisme, 155 Carlton Street, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8.

## Market Development Group

Le Market Development Group coordonne les ventes d'exportation et administre un programme d'aide promotionnelle. Le programme comporte un partage des frais avec les entreprises qui participent à des foires et missions commerciales, une aide liée aux visites d'acheteurs éventuels et des activités de promotion en général.

Le Manitoba Trading Corporation, une branche du Market Development Group, fournit des services de financement à l'exportation en accordant un crédit aux agents, distributeurs et organisations. Cette société peut agir à titre de négociant d'exportations en se portant propriétaire des marchandises consignées sur commande ou peut remplir les fonctions d'agent. **Contact:** Market Development Group, Ministère du développement économique et du tourisme, 7e étage, 155 Carlton Street, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8.

## Manitoba Design Institute

Cet institut fournit des services d'experts-conseil pour la recherche sur les débouchés, la conception et la transformation des produits, le matériel graphique et l'emballage. Il peut aussi fournir une aide financière. **Contact:** Manitoba Design Institute, 155 Carlton Street, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8.

## Manitoba Research Council

Le Conseil fournit l'aide technique de scientifiques et d'ingénieurs possédant des compétences industrielles dans le domaine de la mise au point de produits et de procédés, de la sélection et de la vérification des matières brutes, des tests de produits, du contrôle de la qualité, du coût des produits, etc. **Contact:** Manitoba Research Council, 155 Carlton Street, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8.

## Saskatchewan\*

La Saskatchewan est la province agricole la plus importante du Canada. Vu l'importance de cette industrie pour l'économie de la province, il n'est pas surprenant que plusieurs fabricants d'équipement agricole s'y soient établis. De plus, la Saskatchewan possède les plus importantes aciéries de l'Ouest canadien et sa production d'articles en fer et en acier s'accroît sans cesse. Cette province s'intéresse spécialement aux industries du traitement des aliments, de l'électronique, des plastiques, des produits pharmaceutiques et à celles qui approvisionnent son secteur croissant de la transformation des ressources, particulièrement les industries pétrolières, de l'uranium et de la potasse.

## Ministère de l'Industrie et du Commerce

Le ministère de l'Industrie et du Commerce offre une multitude de programmes d'aide aux entreprises du secteur manufacturier et de la transformation: le programme d'aide au commerce qui prévoit le partage des coûts relatifs à l'augmentation du marché de l'entreprise; le programme d'accroissement de la productivité qui assume une partie des coûts de recherche et de développement de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés; le programme de développement de la gestion qui prévoit le partage des coûts pour l'obtention des services d'experts-conseil, le programme de l'abattement des intérêts pour les petites entreprises; et, le programme d'expansion des petites entreprises qui prévoit le partage des coûts d'expansion, de modernisation et d'établissement. Ces programmes offrent des subventions allant jusqu'à 50 pourcent des coûts approuvés, à l'exception du dernier qui fournit des congés de prêts, selon la région et la population et des prêts d'abattement. **Contact:** Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Sas-

\* Le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires du Yukon sont des régions désignées dans le cadre du programme de stimulants industriels du Ministère de l'Expansion économique régionale (MEER). Cette information a été omise dans la rubrique des stimulants industriels fédéraux apparaissant dans le dernier numéro de l'Investisseur étranger.

katchewan, Power Building, 7e étage,  
Régina, Saskatchewan, Canada S4P 3V7.

## Saskatchewan Economic Development Corporation (SEDCO)

La SEDCO offre des prêts hypothécaires dont le délai de remboursement peut aller jusqu'à 20 ans. Elle offre également des garanties de prêt ainsi que des capitaux d'innovation à risque partagé. Enfin, elle offre, en vente ou en location, des terrains à vocation industrielle. **Contact:** Saskatchewan Economic Development Corporation, 1106 Winnipeg Street, Regina, Saskatchewan, Canada S4R 6N9.

## Alberta

Grâce à ses ressources abondantes en pétrole, gaz naturel et charbon, l'Alberta est le plus important producteur d'énergie au Canada. En plus des activités intenses d'exploitation des ressources énergétiques conventionnelles et non conventionnelles, les secteurs de la fabrication et des services ont progressé considérablement. L'Alberta a également une production agricole importante composée surtout de grains et de bétail. Le volume des revenus gouvernementaux provenant des redevances pour la production pétrolière et des licences d'exploration et d'exploitation a permis à l'Alberta d'avoir le plus faible taux d'imposition sur le revenu des particuliers et des corporations au Canada.

## Ministère du développement économique

Ce ministère offre plusieurs services à l'industrie. Ses services de planification stratégique sont chargés de coordonner l'activité économique reliée à plusieurs ministères du gouvernement. Sa direction du développement industriel a pour but d'améliorer le rendement des industries de fabrication et de traitement au moyen de programmes de développement des secteurs, d'aide à l'accroissement des entreprises et de création de nouvelles entreprises. Le ministère offre des services de commercialisation visant à faire concorder les produits offerts et la capacité de production avec les débouchés sur les marchés intérieur et étranger et à aider aux entreprises à solutionner leurs problèmes de commercialisation. Il offre également des services de promotion du commerce en aidant les secteurs industriels à accroître leurs exportations par le biais de foires, d'expositions, de missions, de coentreprises et d'accords de licences. **Contact:** Ministère du développement économique, Gouvernement de l'Alberta, Direction du développement industriel, 9e étage, Pacific Plaza, 10909 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, Canada T5J 0M8.

## Alberta Opportunity Company

Cette société fournit des fonds en vue de la croissance, de l'expansion et de la diversification de l'industrie lorsqu'il est difficile d'obtenir d'autres formes de financement conventionnel. Cela comprend des prêts directs aux taux du marché pour des périodes allant jusqu'à 15 ans et des garanties de prêts. Ces prêts sont accordés surtout aux petites entreprises situées dans des agglomérations moins importantes. **Contact:** Alberta Opportunity Company, C.P. 1860, Ponoka, Alberta, Canada T0C 2H0.

## Ministère du tourisme et des petites entreprises

Ce ministère élabore des programmes pour accroître le tourisme en Alberta en tout temps de l'année. Il offre des services de commercialisation et de développement à l'industrie touristique. Il apporte de l'aide aux petites entreprises par le biais de services-conseils, de conseil en gestion, de guides à la petite entreprise, de développement économique communautaire et de programme de la localisation de terrains industriels et de sites commerciaux. **Contact:** Ministère du tourisme et des petites entreprises, Gouvernement de l'Alberta, 16e étage, Capital Square, 10065 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta Canada T5J 0H4.

## Colombie-Britannique

Cette province, sise sur la côte du Pacifique, est dotée d'une base industrielle axée sur l'exploitation d'abondantes ressources naturelles — bois, minéraux, pêche et agriculture. La localisation stratégique de la province qui lui donne un accès direct aux marchés asiatiques et autres a favorisé le développement des industries manufacturières. Vancouver est considérée comme la plaque tournante du commerce extérieur canadien vers les pays asiatiques, l'ouest des États-Unis, l'Amérique latine et l'Europe. L'industrie manufacturière est fortement orientée vers la transformation des ressources, principalement le bois (pâtes et papier), les métaux et les hydrocarbures. Des taux élevés de croissance ont aussi été enregistrés récemment pour le bois d'oeuvre, le contre-plaqué et les produits de la pêche.

## Société de développement de la Colombie-Britannique

Cette agence gouvernementale vient en aide aux entreprises en accordant des prêts à terme, des garanties de prêts et des cautionnements. Aucune limite n'est imposée sur les sommes qu'elle offre cette société d'État. Toutefois, dans le cas de

projets d'envergure, elle préfère s'associer à d'autres institutions financières. La société administre le programme gouvernemental de prêts à des taux réduits à l'intention des entreprises manufacturières qui désirent moderniser leurs installations ou étendre leurs activités dans les régions moins développées de la province. Elle s'occupe de plus de la vente et de la location de terrains et d'installations aux entreprises manufacturières et de services. L'agence est aussi le maître-d'oeuvre de nombreux projets d'envergure. **Contact:** Société de développement de la Colombie-Britannique, 272 Granville Square, 200 rue Granville, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada V6C 1S4

## Ministère de l'industrie et du développement de la petite entreprise

Le ministère a mis de l'avant un ensemble de programmes visant à stimuler le développement industriel et à favoriser les exportations. Les services offerts aux entreprises en matière d'exportation comprennent les missions commerciales, le développement des marchés et les foires commerciales. Le ministère met aussi à la disposition des entreprises certains services techniques pour l'expansion de leurs installations, la diversification de leur production ou l'établissement de nouvelles entreprises. Les entreprises peuvent aussi avoir recours à des conseillers extérieurs dont une partie des frais seront remboursés par le ministère. Le ministère administre de plus un certain nombre d'ententes fédérales-provinciales destinées à encourager le développement industriel et économique de la province. Un de ces programmes vise à financer en partie la recherche, les commissions régionales de développement, les petites entreprises et le développement industriel communautaire — parcs industriels, mails et autres. Un programme de développement agricole et rural finance en partie la recherche, la planification, la formation, la promotion, la gestion des ressources, leur exploitation et les services de soutien communautaires. Un troisième programme vise à aider l'industrie touristique de la province. Tous ces programmes visent ordinairement les régions autres que Victoria et Vancouver.

En raison d'exclusions géographiques, le ministère a mis en application, sur une base annuelle, un programme de prêts à faible taux d'intérêt et un programme de congé de prêt sans intérêt pour les petites entreprises de Vancouver et de Victoria. **Contact:** Directeur du développement, Ministère du développement économique, Robson Square, 800 Hornby Street, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada V6Z 2C5 ou Sous-ministre adjoint, Direction de l'implantation et de la coordination des programmes, Ministère du développement économique, Édifice du Parlement, Victoria, Colombie-Britannique, Canada V8V 1X4

# Revue statistique

## Demandes d'acquisition d'entreprises\*

	Premier semestre					
	1976	1977	1978	1979	1979	1980
Nouvelles demandes sujettes à examen	171	261	360	380	195	179
Report de la période précédente	54	65	73	106	106	114
Total	225	326	433	486	301	293
Total des demandes résolues	160	253	327	372	176 <sup>r</sup>	182
Autorisations	124	231	282	320	152	151
Refus	19	12	28	24	5	19
Retraits	17	10	17	28	19 <sup>r</sup>	12
Report à la période suivante	65	73	106	114	125 <sup>r</sup>	111
Pourcentage des demandes autorisées par rapport aux demandes résolues (%)	78	91	86	86	86 <sup>r</sup>	83
Actifs (\$000 000)	1 069	1 145	4 491	4 049 <sup>r</sup>	2 138	1 134

	Premier semestre					
	1976	1977	1978	1979	1979	1980
Total	171	261	360	380	195	179
États-Unis	109	171	243	248	137 <sup>r</sup>	101
Royaume-Uni	23	40	47	52	27 <sup>r</sup>	30
Europe (autres)	34	41	52	68	25	34
Autriche	-	-	-	1	1	-
Belgique	1	2	1	2	1 <sup>r</sup>	-
Danemark	-	2	1	1	-	1
Finlande	-	-	-	2	-	1
France	6	6	5	9	6	5
R. F. A.	10	15	17	22	10 <sup>r</sup>	9
Grèce	-	-	-	1	1 <sup>r</sup>	-
Italie	1	3	1	2	-	2
Liechtenstein	-	-	1	1	-	1
Luxembourg	3	-	1	-	-	-
Pays-Bas	-	4	8	6	-	5
Norvège	-	-	1	-	- <sup>r</sup>	-
Espagne	-	-	-	1	-	-
Suède	9	2	7	13	4	4
Suisse	4	7	9	7	2	6
Autres	5	9	18	12	6	14
Australie	-	1	-	3	-	3
Bermudes	1	-	-	1	1	1
Japon	3	3	7	2	1	2
Autres	1	5	11	6	4	8
Pourcentage des demandes autorisées par rapport aux demandes résolues	%	%	%	%	%	%
États-Unis	73	91	87	85	89	81
Royaume-Uni	82	95	78	87 <sup>r</sup>	90	86
Europe (autres)	86	90	89	88	83	89
Autres	100	80	80	93	89	92

	Premier semestre					
	1976	1977	1978	1979	1979	1980
Total	171	261	360	380	195	179
Secteur primaire	15	20	30	29	18	9
Agriculture, chasse et pêche	2	4	5	4	1	-
Forêts	-	1	1	-	-	1
Mines, carrières et puits de pétrole	13	15	24	25	17	8
Secteur manufacturier	93	108	162 <sup>r</sup>	178	87 <sup>r</sup>	71
Aliments, boissons et tabac	9	15	15	14	7	5
Caoutchouc, produits chimiques et cuir	4	6	12	5	1	3
Textile, bonneterie et habillement	3	5	4	14	7	3
Bois, meubles et papier	7	12	14	10	4	3
Imprimerie et édition	1	2	4	5	2	2
Métaux et produits métalliques	19	12	20	34	13 <sup>r</sup>	11
Machinerie et équipements de transport	7	14	28 <sup>r</sup>	43	27	15
Produits électriques	11	12	16	20	12	12
Minéraux non-métalliques	9	5	8	4	3	2
Pétrole et charbon	2	1	1	1	-	-
Chimie	15	10	22	17	9	6
Divers	6	14	18	11	2	9
Secteur construction et services	63	133	168 <sup>r</sup>	173	90 <sup>r</sup>	99
Bâtiments et travaux publics	2	3	1	6	3	2
Transports, communications et autres services publics	9	10	10 <sup>r</sup>	9	3	3
Commerce	38	72	101 <sup>r</sup>	93	55 <sup>r</sup>	59
Finances, assurances et affaires immobilières	8	15	19	12	3	9
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	6	33	37 <sup>r</sup>	53	26	26

\* Les règlements sur l'examen des acquisitions sont en vigueur depuis le 9 avril 1974.

r: révisé

## Demandes de création d'entreprises nouvelles\*

	Premier semestre					
	1976	1977	1978	1979	1979	1980
Nouvelles demandes sujettes à examen	196	328	331	379	183 <sup>r</sup>	199
Report de la période précédente	6	58	52	64	64	70
Total	202	386	383	443	247 <sup>r</sup>	269
Total des demandes résolues	144	334	319	373 <sup>r</sup>	160 <sup>r</sup>	182
Autorisations	115	297	273	323 <sup>r</sup>	139	160
Refus	9	12	21	22	7	14
Retraits	20	25	25	28	14 <sup>r</sup>	8
Report à la période suivante	58	52	64	70 <sup>r</sup>	87 <sup>r</sup>	87
Pourcentage des demandes autorisées par rapport aux demandes résolues (%)	80	89	86	87	87 <sup>r</sup>	88
Investissements prévus (\$000 000)	324	803	323	202	107	339

	Premier semestre					
	1976	1977	1978	1979	1979	1980
Total	196	328	331	379	183 <sup>r</sup>	199
États-Unis	90	184	192 <sup>r</sup>	205	111	114
Royaume-Uni	22	30	26	45	18	14
Europe (autres)	63	85	80	82	33 <sup>r</sup>	57
Autriche	-	-	3	-	-	1
Belgique	1	-	1	5	2 <sup>r</sup>	-
Danemark	5	6	4	2	1	4
Finlande	1	1	1	7	3 <sup>r</sup>	1
France	9	17	16	15	4 <sup>r</sup>	5
R.F.A.	22	26	18	19	9 <sup>r</sup>	12
Gibraltar	-	-	-	-	-	1
Grèce	-	1	1	-	-	1
Irlande	-	-	1	1	- <sup>r</sup>	-
Italie	9	10	10	6	3 <sup>r</sup>	10
Liechtenstein	2	-	-	-	-	1
Luxembourg	-	-	1	-	-	-
Monaco	-	1	-	-	-	-
Pays-Bas	2	3	1	4	1	6
Norvège	-	3	3	1	1	2
Portugal	-	-	1	-	-	-
Espagne	1	-	2	1	1 <sup>r</sup>	2
Suède	3	9	5	6	2	7
Suisse	8	8	12	15	6	4
Autres	21	29	33 <sup>r</sup>	47	21	14
Australie	2	3	3	2	1	2
Hong Kong	3	3	3	4	1	3
Inde	3	1	1	1	1	-
Japon	4	10	6	17	6	1
Autres	9	12	20 <sup>r</sup>	23	12	8
Pourcentage des demandes autorisées par rapport aux demandes résolues	%	%	%	%	%	%
États-Unis	73	88	86	86	90	92
Royaume-Uni	93	82	85	92	93	88
Europe (autres)	80	95	87	88	84	90
Autres	91	81	79	83	82	61

	Premier semestre					
	1976	1977	1978	1979	1979	1980
Total	196	328	331	379	183 <sup>r</sup>	199
Secteur primaire	12	22	27	16	12	22
Agriculture, chasse et pêche	2	6	2	-	-	4
Forêts	-	2	2	1	1	1
Mines, carrières et puits de pétrole	10	14	23	15	11	17
Secteur manufacturier	67	94	99	100	50 <sup>r</sup>	60
Aliments, boissons et tabac	3	7	6	11	5	5
Caoutchouc, produits chimiques et cuir	4	5	5	9	5	6
Textile, bonneterie et habillement	4	9	5	8	3	3
Bois, meubles et papier	5	5	6	9	2	4
Imprimerie et édition	-	-	4	5	2	1
Métaux et produits métalliques	15	19	12	13	8 <sup>r</sup>	15
Machinerie et équipements de transport	6	19	19	20	13 <sup>r</sup>	5
Produits électriques	7	5	7	8	4	10
Minéraux non métalliques	3	5	6	1	-	2
Pétrole et charbon	-	-	-	-	-	-
Chimie	6	3	6	7	5	6
Divers	14	17	23	9	3	3
Construction et services	117	212	205	263	121	117
Bâtiments et travaux publics	4	4	14	12	9 <sup>r</sup>	6
Transports, communications et autres services publics	10	5	11	11	5	5
Commerce	68	133	103 <sup>r</sup>	156	69	63
Finances, assurances et affaires immobilières	10	16	11	14	6	3
Services socio-culturels, commerciaux et personnels	25	54	66 <sup>r</sup>	70	32 <sup>r</sup>	40

\*Les règlements sur l'étude des nouvelles entreprises sont en vigueur depuis le 15 octobre 1975. r: révisé

## Articles publiés dans les numéros précédents de *L'investisseur étranger*

- Automne 1977** L'industrie minière devra investir \$88 milliards  
Commentaires sur les mécanismes d'examen  
Les facteurs historiques de l'acquisition étrangère  
L'investisseur et le régime fiscal  
Les choix stratégiques des filiales canadiennes
- Hiver 1978** Le gazoduc de l'autoroute de l'Alaska  
Hausse prochaine des investissements  
Les entreprises communes et les partenaires canadiens  
Les disparités régionales: une priorité  
La composition des capitaux étrangers au Canada
- Printemps 1978** La facture énergétique  
La transformation du colza; une industrie cendrillon  
L'implantation de Haley-Bendix au Québec  
Les entreprises mixtes au Canada  
L'exploration minière: y a-t-il quelque chose à trouver?
- Été 1978** Les accords commerciaux du GATT et les perspectives d'investissements au Canada  
L'expérience canadienne de Marks & Spencer  
Le territoire de la Baie James: une nouvelle frontière  
Les implications fiscales d'une participation locale à un investissement  
La fabrication sous licence au Canada  
Le rapport de l'OCDE sur la concurrence
- Automne 1978** La recherche et le développement industriels au Canada  
Les provinces de l'Atlantique  
L'examen d'un investissement: notes juridiques  
Le système bancaire canadien  
Le marché monétaire canadien  
Concentration des entreprises et efficacité économique
- Printemps 1979** L'industrie canadienne du charbon  
Les investissements européens au Canada:  
Europe de l'Ouest  
Europe de l'Est  
La participation canadienne aux filiales des sociétés étrangères:  
Gestion  
Participation des actionnaires  
Les petites entreprises
- Automne 1979** L'investissement japonais au Canada  
Les relations de travail au Canada: perspective internationale  
Les acquisitions par les entreprises multinationales  
Les marchés financiers au Canada  
Westinghouse Canada: bien plus qu'une succursale  
La conservation de l'énergie et les possibilités d'investissement
- Printemps 1980** Un héritage énergétique peu conventionnel  
L'Ouest, nouveau centre financier  
L'investissement américain au Canada  
O&K Orenstein and Koppel: l'investissement d'une société ouest-allemande  
Pétromont: solution à l'industrie pétrochimique montréalaise  
Les filiales étrangères plus innovatrices?

*Il est possible d'obtenir les livraisons précédentes, les rapports annuels de l'Agence ainsi que tout document nécessaire pour présenter une demande d'examen en communiquant avec le responsable des abonnements, Agence d'examen de l'investissement étranger, C.P. 2800, Succursale «D», Ottawa, Ontario, Canada K1P 6A5.*

